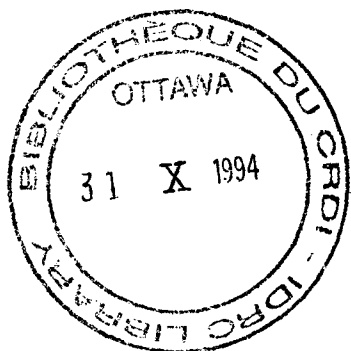


RAPPORT D'EVALUATION SUR LE
POTENTIEL DE RECHERCHE DU CEDRE

VERSION PRELIMINAIRE

Présenté par: Paul T. Perrault, PhD,
Winrock International,

Abidjan, Décembre 87



ARCHIV
061.6(6)
P 4

RESUME ET RECOMMANDATIONS

L'examen des ressources humaines et matérielles du CEDRES disponibles pour effectuer des recherches dans le domaine de la coopération laisse de sérieux doutes sur ses possibilités de réaliser un projet de recherche qui soit autre chose qu'un exercice de collecte de données. Le projet qui est proposé au CRDI est d'ailleurs révélateur de cette capacité de recherche. Il est très faible au plan de la conception.

Le projet se propose entre autres de former quatre docteurs en économie coopérative. A moins de dévaloriser complètement le titre de docteur, on se demande pour quoi former autant de docteurs au Burkina Faso alors qu'il en existe tellement peu ailleurs dans le monde. Le développement de cet axe de formation ne semble pas tenir compte de ce qui se fait ailleurs en Afrique, au Bénin notamment en matière d'économie coopérative.

Pour renforcer la recherche en Afrique il faut permettre aux chercheurs d'avoir accès à l'information point de départ de toute recherche. Comme il n'existe pas à notre connaissance de base de données en économie coopérative ce projet pourrait être l'occasion de démarrer un réseau d'information qui relierait dans un premier temps le CEDRES au CEDECOOP de Cotonou et l'IRECUS de Sherbrooke. D'autres points pourraient venir se greffer avec les années: Collège coopératif à Paris, CIRES à Abidjan.

Le projet devrait faire une large place à la formation du chercheur principal et à son insertion dans un réseau où circule l'information. Plutôt que de former 4 docteurs nous croyons qu'il vaut mieux de développer les capacités de recherche d'un chercheur qui pourra par la suite animer une petite équipe de recherche. Cette équipe ne pourra pas devenir très grosse dans aucun pays de la sous-région, le sujet ne le justifie pas.

OBJECTIFS:

La présente évaluation répond à deux objectifs:

1. Evaluer le potentiel de recherche du CEDRES de façon générale et examiner sa capacité à réaliser un projet spécifique en matière d'économie coopérative,
2. Etablir un bilan critique des dix premières années d'existence du CEDRES.

METHODOLOGIE

La méthodologie proposée pour cette évaluation reposait initialement sur quatre sources d'information:

A. L'analyse des documents issus du CEDRES

CV des enseignants,

Publications scientifiques,

Documents descriptifs:

Programmes de cours,

Programmes de recherches,

Brochure sur l'histoire,

Statuts

Comptes-rendus de réunion,

Règlement intérieur,

Budgets de fonctionnement

B. Des enquêtes auprès

1. des enseignants/chercheurs afin

- a) de déterminer leur motivation, leur disponibilité et leurs aptitudes à faire de la recherche,
- b) d'établir la nature des liens entre l'enseignement et la recherche,
- c) de connaître la qualité des services de soutien à la recherche: administration

bibliothèque, transport, secrétariat et centre de calcul.

2. des étudiants pour apprécier la qualité des enseignements et l'utilisation qui y est faite des résultats de recherche,
3. des décideurs publics, pour apprécier l'impact des travaux du CEDRES au niveau de la décision publique.

C. Des entrevues

Les enquêtes devaient être suivies d'entrevues auprès des divers intervenants énumérés ci-haut.

D. L'inventaire des principaux actifs de recherche:

Bibliothèque,
Centre de Calcul,
Secrétariat,
Transport

Cette méthodologie a été communiquée à la direction du CEDRES au cours d'une première visite qui a eu lieu du 8 au 10 décembre 1986. En plus de servir à présenter la méthodologie, cette première rencontre a permis de réunir un certain nombre de documents et d'apporter aux questionnaires d'enquête les corrections qui s'imposaient.

La mission d'évaluation avait été fixée du 22 au 28 janvier. Malheureusement pour des raisons échappant à mon contrôle, je n'ai pu me rendre à la date indiquée et le report de la mission a posé de sérieuses difficultés à l'évaluation. Le seul temps qui m'était disponible était à la fin de février (26/02 au 4/03) période qui correspondait mal aux disponibilités du directeur du CEDRES qui avait des engagements à l'extérieur du pays à compter du 1er mars 1987.

De plus mon séjour correspondait en partie avec la fin du festival du cinéma africain au cours duquel les heures de bureau ont été bouleversées et les disponibilités des gens fort réduites.

En raison des contretemps évoqués, la méthodologie n'a pu être suivie telle quelle. Il faut ajouter que la disponibilité des documents n'a pas été celle anticipée. J'ai éprouvé beaucoup de difficultés à obtenir certains documents, c'est le cas des programmes d'études, des comptes-rendus de réunion; enfin certains documents ont été introuvables: budgets, rapports financiers.

Enfin les questionnaires (Annexe A), bien que très imparfaits, ~~n'ont pas été remplis avec grand soin~~ ce qui a rendu l'exploitation très difficile. Les questionnaires étudiants n'ont pu être remplis que dans certains cas d'étudiants qui ont pu être rejoints. En effet les étudiants de maîtrise, lesquels présentaient le plus d'intérêt pour notre enquête, avaient terminé leurs cours pour entreprendre la rédaction de leur mémoire. La représentativité des résultats est donc très imparfaite.

Les résultats qui suivent doivent donc être interprétés à la lumière des limitations de la méthodologie et surtout des contraintes liées à la modification de l'échéancier.

RAPPEL HISTORIQUE

Le CEDRES a été créé en avril 1977 pour combler certaines lacunes perçues par les fondateurs au niveau de l'ESSEC, au plan national et au ~~au~~ plan Africain.

L'histoire du CEDRES est intimement liée à celle de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques (ESSEC), les deux institutions étant en quelque sorte en symbiose. Tous les enseignants permanents de l'ESSEC, expatriés comme nationaux,

appartiennent au CEDRES. Inversement tous les moyens matériels accumulés au fil des années par le CEDRES sont mis à la disposition de l'ESSEC. C'est dans cette relation qu'il faut apprécier les progrès considérables accomplis par les deux institutions.

La fondation de l'ESSEC remonte à 1975 ce qui en fait une institution à peine antérieure au CEDRES. A la fondation elle ne comptait que deux enseignants permanents, et elle était des plus démunies au plan matériel: pas de bibliothèque, pas de moyens de reproduction, pas de moyens de transport. Dans ces conditions il n'est pas étonnant que la recherche fut à peu près inexistante. Il faut dire que les priorités allaient au démarrage des programmes d'enseignement, au recrutement de l'équipe d'enseignants et à la mise en place des structures.

Il faut souligner le rôle remarquable joué par THIOMBIANO Taladidia dans la fondation des deux institutions. De fait jusqu'à une date récente (1986) il cumulait les fonctions de directeur des deux institutions. N'eut été sa ténacité et son ardeur au travail, il est évident que le CEDRES n'aurait pas survécu très longtemps.

Les débuts du CEDRES ont été fort modestes. Les premiers travaux publiés en 1979 dans la revue CEDRES-ETUDE sont davantage des recensions d'écrits et des réflexions d'ordre général que des travaux de recherche appliquée.

En 1980, grâce à l'appui financier de l'Université et de la France, le CEDRES entame des travaux de recherche appliquée dans le domaine des transports notamment sur le chemin de fer de Tambao. Le professeur Peyrega de France, anime cette première voie de recherche.

Il faut attendre 1981 avant que le CEDRES n'obtienne son premier financement de recherche conséquent. C'est un projet financé par le CRDI qui porte sur l'impact socio-économique des artisans ruraux formés dans le département de la Volta Noire. Ce

premier projet a permis au CEDRES de se procurer ses premiers équipements: véhicule, photocopieurs.

A compter de cette date le développement de la recherche au CEDRES s'accélère:

1983: sur financement IFPRI (18 millions),
Consommation céréalière en milieu urbain,

X 1984: sur financement UNRISD (7 millions) Analyse des
systèmes alimentaire en milieu urbain puis en milieu
rural,

1985: sur financement CRDI (18 millions) Technologies
villageoises

1985: sur financement UNRISD (12 millions) analyse des
systèmes alimentaires dans les zones rurales
déficitaires,

1986: sur financement des Pays-Bas (20 millions) Etude
du risque en agriculture.

1986: sur financement de la fondation FORD (50
millions)

X { Réseau de recherche sur l'intégration économique en
Afrique de l'Ouest.

Parallèlement à ses activité de recherches, le CEDRES
est très actif dans l'organisation de séminaires et de conférences:

1980: Conférence sur la Crise économique actuelle et
ses conséquences sur les pays agricoles. (UNRISD)

1984 Séminaire sur la politique macroéconomique de
l'état Burkinabe, (OCDE)

1986 Conférence des doyens de facultés de Sciences économiques et de directeurs de centres de recherches économiques de l'Afrique francophone (Fondation Ford)

1987 Colloque des économistes africains (FORD)

1987 (en préparation) Séminaire sur la consommation céréalière en milieu urbain (IFPRI)

✓ Cette énumération devrait suffire à elle seule pour attester de la vivacité du CEDRES, du dynamisme de son directeur et de son habileté à mobiliser son équipe. A travers les différents projets de recherche la direction a réussi à dégager les sommes nécessaires pour équiper le Centre qui dispose maintenant d'un équipement très convenable. Il y a là sans doute un témoignage d'une gestion très rigoureuse.

Le CEDRES compte maintenant près d'une vingtaine de chercheurs, un stock important d'équipements, des structures en pleine évolution (nouveau statut à l'étude), une bibliothèque embryonnaire, et un programme de recherches qui se précise.

Le rayonnement du CEDRES n'a pas manqué de rejaillir sur l'ESSEC qui s'est elle aussi enrichie au fil des ans. Outre l'accroissement en qualité et en quantité de ses effectifs enseignants, l'ESSEC s'est dotée grâce à la coopération hollandaise d'un centre de calcul performant. L'ESSEC offre maintenant un cours de premier cycle d'une durée de quatre ans menant à la Maîtrise (Annexe B). Une centaine d'étudiants sont admis annuellement à la Maîtrise: environ 60 en Gestion et une quarantaine en économie publique. L'ESSEC offre également depuis peu le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) avec spécialisation en:

Socioéconomie du Développement,
Transport et développement,
Coopératives et développement

Depuis 1986-87 l'ESSEC admet des étudiants au Doctorat

CADRE INSTITUTIONNEL

L'administration du Centre

Le CEDRES est sous tutelle effective de l'ESSEC. Le nouveau statut (Annexe C) qui est à l'étude lui confère semble-t-il une autonomie plus grande à l'égard de l'ESSEC et donne à son directeur un statut équivalent à celui du directeur de l'ESSEC.

L'instance suprême de décision du CEDRES est le Conseil d'Administration qui est composé de tous les enseignants de l'ESSEC qu'ils soient nationaux ou expatriés. Le Conseil d'Administration définit les orientations de recherches et élit l'équipe de direction chargée de son exécution. Le Conseil d'Administration se réunit une fois l'an. Il n'a pas été possible d'obtenir des copies de procès-verbaux de ces réunions.

L'équipe de direction comprend un directeur, un directeur-adjoint, un responsable financier et un directeur des publications.

En fait, bien que subordonné à l'ESSEC, le CEDRES contrôle la plus grande partie des ressources matérielles et financières des deux institutions combinées. Ceci pourrait être conflictuel si ce n'était le rôle particulier joué par le directeur actuel du CEDRES qui en a été le fondateur alors qu'il était encore directeur de l'ESSEC. Interrogés sur l'état des relations entre le CEDRES et l'ESSEC tous sauf le directeur du CEDRES estiment que ces relations sont très claires. Le nouveau statut viendra confirmer l'indépendance du CEDRES à l'égard de l'ESSEC.

La gestion financière

Le Rectorat est responsable de la gestion financière des fonds de recherche qui sont confiés au CEDRES, et le Recteur est le seul ordonnateur des dépenses. L'accroissement spectaculaire

des financements liés aux opérations de recherche pose actuellement des problèmes au fonctionnement du CEDRES. La première difficulté est liée à la nature des travaux de recherche entrepris. Tous les travaux du CEDRES sont effectués en milieu rural ce qui exige une très grande souplesse dans les décaissements. Le Rectorat affirme qu'il suffit de quatre jours ouvrables pour débloquer les fonds, mais les chercheurs affirment que les délais sont plus longs. Il suffit d'ailleurs que le recteur s'absente pour que le processus s'enraye. De plus certains postes de dépenses très légitimes pour des recherches de ce genre ne figurent pas dans les postes de la comptabilité de l'Université; c'est le cas notamment des cadeaux qui sont souvent versés aux paysans enquêtés. De plus les indemnités réglementaires qui sont versées aux chercheurs qui vont sur le terrain ne sont pas de nature à encourager les chercheurs pour qui cette indemnité constitue la seule compensation aux privations de la brousse. J'ai eu l'impression à la suite de ma rencontre avec le Recteur qu'il voyait les projets de recherche comme une source de financement d'où sa volonté de prélever 5% sur les subventions et les lenteurs administratives à dégager les fonds nécessaires à l'exécution des travaux.

D'une certaine façon le Recteur a raison en ce sens qu'il fournit des services de gestion pour lesquels il ne reçoit pas de compensation; c'est en quelque sorte la contribution nationale au projet. Même en supposant qu'il voit l'intérêt supérieur de l'institution il ne peut manquer de constater que chaque nouveau projet accroît la charge du Rectorat et de la comptabilité. Etant donné les très sérieuses contraintes financières de ces universités, ne vaudrait-il pas la peine d'accepter des frais d'administration de 5% en échange de services administratifs plus coopératifs, notamment au niveau de la souplesse et de la rapidité des décaissements. Le CIRES rencontre des difficultés similaires à Abidjan mais dans ce cas le rectorat n'offre aucun service si ce n'est une obstruction à peine déguisée. Le CIRES disposant maintenant de sa propre comptabilité grâce à une contribution du CRDI; dans ce cas la contribution de 5% ne se

justifie pas.

Enfin la comptabilité qui est mise en place par l'Université ne permet pas au CEDRES de se constituer des réserves pour amortissement. De sorte que s'il compte une charge normale pour l'amortissement du véhicule ou des autres équipements dans la préparation d'un budget de recherche cette somme est retenue dans la caisse de l'Université et échappe au contrôle du CEDRES.

Il est étonnant de constater que dans l'ensemble les chercheurs se disent très informés sur la gestion financière du Centre alors que plus de la moitié d'entre eux sont incapables de donner le budget du projet de recherche auquel ils participent. Tous sauf deux affirment l'existence d'un rapport financier annuel alors que le directeur du CEDRES lui-même en nie l'existence; on a d'ailleurs été incapable de m'en fournir un exemplaire.

La promotion des enseignants/chercheurs

Celle-ci est régie par le Centre Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)

Relations entre le CEDRES et la décision publique

Le CEDRES comme beaucoup d'autres centres africains de recherche jouit d'une réputation plus grande à l'extérieur du pays qu'à l'intérieur même du pays. Outre les organismes qui ont financé des projets de recherche d'autres comme la Caisse Centrale de Coopération Economique (France) ont fait appel au CEDRES pour réaliser une étude donnée. L'état a fait appel à des chercheurs du CEDRES pour l'élaboration du Plan, mais il s'agissait de participation individuelle plutôt que collective, et le CEDRES n'a pas été chargé dans ce cadre de l'élaboration d'un document en particulier. Il faut reconnaître que la plupart des études réalisées dans le pays sont commanditées par l'une ou l'autre assistance technique lesquelles font le plus souvent appel à leurs experts plutôt qu'aux nationaux. Ceci réduit le

champ d'intervention national d'une institution comme le CEDRES

LE POTENTIEL DE RECHERCHE DU CEDRES

Les ressources humaines:

A. Le personnel de recherche

a) Spécialités et formation: .

L'équipe d'enseignants/chercheurs de l'ESSEC/CEDRES compte 17 personnes dont 3 Français et 2 Hollandais. Tous les enseignants détiennent au moins un doctorat de 3 ième cycle, cinq possèdent un Doctorat d'Etat et la dernière recrue vient d'obtenir son PhD. Tous les Burkinabe sauf un sont de formation française.

Les spécialités telles que révélées par le questionnaire et les travaux de recherche recouvrent l'ensemble des disciplines requises en économie publique. Plusieurs enseignants ont déclaré les méthodes quantitatives comme spécialité.

b) L'expérience:

Il s'agit dans l'ensemble d'une équipe assez jeune puisque seulement 5 d'entre eux ont obtenu leur doctorat avant 1980. De loin l'enseignant/chercheur le plus expérimenté est le Professeur Peyrega. Il anime le groupe de recherche le plus actif, celui des transports, et constitue l'inspiration motrice du groupe sur les coopératives. Messieurs Peyrega et Thiombiano à eux seuls ont publié les deux tiers des articles publiés dans la revue CEDRES-ETUDES par des gens de l'ESSEC/CEDRES. Leur production combinée représente 40 % de tous les articles parus dans la revue. L'expérience de l'équipe repose donc singulièrement sur ces deux personnes. Le Professeur Peyrega est maintenant à la retraite et sa participation future aux activités du CEDRES est

conditionnée par des arrangements administratifs encore incertains. S'il devait quitter le CEDRES, ce serait une perte importante, vu la diversité et la profondeur de ses expériences.

c) Les disponibilités:

Pour juger de la disponibilité de temps pour la recherche il faut au préalable apprécier l'effort consenti au niveau de l'enseignement. D'après les documents fournis sur le programme de formation il doit y avoir 2567 heures de cours et 421 heures de travaux dirigés pour les premier et second cycles. Répartis équitablement sur l'ensemble des enseignants ces cours représentent une charge moyenne de 150 heures par an. D'autre part selon les questionnaires fournis la charge moyenne est largement inférieure à 150 heures par an. L'ESSEC doit faire appel à des vacataires pour diminuer la charge individuelle.

Selon les enseignants, les activités d'enseignement occupent environ 50% de leur temps, celles de recherche moins de 20 % tandis que l'administration et leurs affaires personnelles en absorbent plus de 25 %. Cette répartition si elle est juste, représente l'allocation du temps étant donné les disponibilités de fonds de recherches; on peut se demander si avec des fonds additionnels les enseignants pourront consacrer plus de temps à la recherche. Certains enseignants sont déjà très chargés à la fois par l'enseignement, la recherche et l'administration

B. Le personnel de soutien:

L'université fournit à l'ESSEC et au CEDRES trois secrétaires, une préposée à la bibliothèque et l'équivalent de 1,5 chauffeur. Tout personnel additionnel doit émerger des budgets des projets de recherche. C'est une charge considérable dont il faut tenir compte dans chaque projet.

Interrogés sur les difficultés qu'ils éprouvent à faire dactylographier des textes, les chercheurs en majorité

s'estiment satisfaits, et la minorité qui dit éprouver des difficultés l'attribue au manque d'équipement plutôt qu'au manque de personnel.

Les équipements:

A. La bibliothèque:

La bibliothèque est commune au CEDRES et à l'ESSEC. Il s'agit donc d'une bibliothèque principalement destinée aux études de premier niveau (License et Maîtrise) et qui doit satisfaire deux types de clientèles: économie publique et gestion des entreprises.

Au 18 décembre 1986, la bibliothèque comprenait 3347 ouvrages de toutes sortes répartis comme suit:

Livres:	1681
Thèses	36
Mémoires	589
Rapports de stage	574
Etudes	467

Il s'agit donc d'une bibliothèque dont près de la moitié des titres sont des ouvrages réalisés par les étudiants et enseignants de l'ESSEC/CEDRES. Bien que ces travaux constituent souvent des sources précieuses de renseignements sur le Burkina Faso, il peuvent difficilement être classés parmi des ouvrages de base ni de référence dans la discipline. Beaucoup de livres ont été reçus en dons ce qui donne une coloration particulière à la collection. Ainsi la bibliothèque compte une collection importante d'ouvrages sur le marxisme don de la Corée du Nord et de l'URSS. La collection est très faible du point de vue de la théorie économique.

La collection compte 175 titres de périodiques mais il s'agit le plus souvent de numéros plus ou moins isolés sans que

° l'on puisse parler de véritables collections sauf pour quelques périodiques reçus en dons ou en échange. La bibliothèque ne souscrit à aucun abonnement.

La bibliothèque universitaire n'a pas été visitée mais au dire des chercheurs du CEDRES, celle-ci est encore plus pauvre que celle de l'ESSEC-CEDRES.

En conclusion, les ressources documentaires de l'Université de Ouagadougou en matière de Sciences économiques sont nettement insuffisantes pour servir de soutien à des études universitaires même de premier cycle, et à fortiori comme soutien à la recherche scientifique.

B. Centre de calcul.

Le centre de calcul a bénéficié de l'appui de la coopération néerlandaise depuis quelques années. Cet appui a pris la forme de dons en matériels et en assistance technique.

Les équipements:

Ceux-ci comprennent 2 IBM compatibles avec disque dur de 20 Méga, 5 Apple 2c et 9 Apple 2e. A ces équipements s'ajoute une gamme de logiciels: SPSS, Lotus, Dbase III, Stat Pac, ESP, Wordstar, PC write, Apple works.

L'assistance technique:

Elle consiste en deux coopérants (Messieurs Sibbing et Ferrari) de l'Université de Groningen. Un des coopérants est activement engagé sur un projet de recherche du CEDRES aussi financé par la Coopération néerlandaise. L'autre assure la formation des enseignants et des étudiants. Dans le cadre de cette formation, deux semaines intensives ont été consacrées à la formation des enseignants, l'une en décembre et l'autre en mars. La formation des étudiants est intégrée dans le curriculum.

Le contrat d'assistance technique sera sans doute renouvelé en Janvier 1988. Cette assistance paraît indispensable pour assurer le fonctionnement du Centre de Calcul dans l'immédiat puisque la relève est encore faible pour ne pas dire inexistante. Sans cette assistance et sa capacité d'obtenir pièces de rechange et logiciels, il n'y a pas de doute que le centre tombera progressivement en panne et cessera de devenir fonctionnel. Quatre machines étaient en panne au moment de la visite.

Les équipements et locaux sont adéquats pour les usages qui en sont faits présentement. Les Apple sont d'un intérêt limité pour la recherche et deviendraient nettement insuffisants si les chercheurs prenaient le goût à l'informatique. Il faut rappeler que ces installations répondent à la demande de toute une faculté de près de 400 étudiants. Si l'informatique devait être vraiment intégrée dans le programme d'études ces installations deviendraient nettement inadéquates.

La revue Etudes du CEDRES n'est pas encore produite sur traitement de texte alors que ceci serait possible sur les équipements et logiciels en place. Les secrétaires n'ont pas été formées à cette technologie.

C. le parc automobile

Le CEDRES dispose d'un parc automobile impressionnant. Il comprend 2 Patrol 4x4, l'un de 1986 et l'autre de 1987, une Peugeot 504 bachée de 1982, une 504 Break de 1985 et d'une Toyota 1986. L'ESSEC dispose pour sa part d'une voiture pour le directeur.

Vu leur jeune âge, ces véhicules paraissent en bon état. Ceci reflète peut-être aussi un bon programme d'entretien mais il n'a pas été possible de le vérifier.

Au dire des chercheurs, ces véhicules sont disponibles pour les travaux des chercheurs. Il ne semble pas y avoir de

problème d'affectation des véhicules et leur entretien est satisfaisant au dire des chercheurs.

Il ne semble pas y avoir de comptabilité des déplacements qui répartissent équitablement les coûts de fonctionnement des véhicules entre les différents projets. Les coûts d'amortissement ne figurent pas dans la comptabilité des véhicules de sorte que lorsque ceux-ci seront hors d'usage il n'y aura pas de réserve pour les remplacer. L'achat d'un nouveau véhicule devient alors imputable à un projet nouveau, ce qui peut devenir prohibitif.

D. le secrétariat

Les équipements de secrétariat du CEDRES comprennent 3 photocopieurs (Sharp 1978, Connon 1982, Guestetner 1983), un duplicateur RONEO, un duplicateur de stencil électronique, quatre machines à écrire électrique. L'état de fonctionnement de ces machines n'a pas été vérifié. Les photocopieurs doivent certainement commencer à donner des signes de fatigue vu leur âge et surtout les conditions dans lesquelles elles doivent opérer: chaleur et poussière.

Le programme de recherche:

Le programme de recherche est décidé par l'Assemblée des chercheurs, c'est du moins l'avis de tous les chercheurs interrogés et c'est aussi ce que disent les textes à ce sujet. Pourtant lorsqu'on demande aux chercheurs les grands axes du programme de recherche du Centre aucun ne reçoit l'adhésion de tous les chercheurs.

Les thèmes suivants ont été rapportés par les chercheurs:

Socio-économie du développement: 6/13

Transport et Développement: 5/13

Systèmes alimentaires: 5/13

Intégration économique: 5/13

Gestion: 4/13
 Econométrie: 3/13
 Technologie villageoise: 3/13
 Economie Agricole: 1/13
 Analyse socio-démographique: 1/13

Il semble y avoir une certaine confusion entre les grandes lignes du programme de recherche et les opérations de recherche qui composent ce programme. Il serait probablement plus juste de dire que les projets de recherche sont discutés publiquement mais qu'ils ne constituent pas vraiment un programme cohérent.

Le trait dominant de l'ensemble des recherches du CEDRES semble être ce qu'eux mêmes appellent la socio-économie du développement. Cette approche consiste à intégrer la dimension sociologique dans les études économiques. Pourtant l'équipe ne compte pas un seul sociologue. La synthèse socio-économique doit donc s'effectuer au sein des individus eux-mêmes.

On trouvera à l'annexe D l'analyse critique d'un échantillon de publications pour la plupart tirées de la revue CEDRES-ETUDES. Cette analyse fait ressortir des lacunes dans la recherche qui sont probablement liées à cette approche socio-économique. Cette dernière semble partir d'un point de vue que le réel est très complexe et que seul une étude minutieuse de tous les sous-systèmes sociaux permettra de jeter la lumière sur les mécanismes et les contraintes du développement. Le résultat quasi uniforme est une collecte impressionnante de données très riches mais dépourvue d'analyse; on ne dégage pas suffisamment de conclusions des faits observés. *

La revue CEDRES-ETUDES

La parution régulière de la revue est une prouesse qui mérite d'être soulignée. Elle tire à 400 exemplaires dont 120 sont distribués à des abonnés payant et 10 autres sont échangés

avec d'autres revues.

Le coût de fabrication de la revue est d'environ 1200 F par numéro de 80 pages. La revue se vend 500 F le numéro à Ouagadougou alors que les abonnements de deux ou trois numéros par an coûtent 3000 F annuellement à Ouagadougou et beaucoup plus à l'étranger. Il y a deux cents numéros excédentaires à chaque édition ce qui fait une perte sèche de 240.000 au moins par numéro.

LE PROJET DE RECHERCHE SOUMIS AU CRDI

A. la problématique.

Le document soumis (Annexe E) offre peu d'éléments pour apprécier la problématique. Il y a bien sur l'affirmation de l'existence d'un problème "de la place des coopératives dans le développement socio économique des pays en voie de développement" mais ce problème n'est pas vraiment explicité. C'est dans l'introduction au projet qu'on peut identifier les seuls éléments de problématique. En effet les auteurs cherchant à expliquer les succès et insuccès des coopératives se demandent si les interventions gouvernementales pour favoriser le développement coopératif, ne sont pas en définitive contraires à la logique coopérative et de ce fait entravent leur développement. Si ce problème devait constituer la ligne directrice du projet, il me semble qu'il relève davantage de la sociologie et des sciences politiques que de l'économie, même si cette dernière est comprise dans son acception d'économie politique.

B. les objectifs.

L'objectif tel qu'il est formulé dans l'introduction serait "d'approfondir une analyse socio-économique sur les aspects et les fonctions des organisations de type coopératif..." Cet objectif est difficilement acceptable comme objectif de

recherche; il ne précise en rien ce qui sera accompli ou démontré dans cette recherche et on ne voit pas le lien avec l'esquisse de problématique qui est présentée. Le chapitre sur les objectifs de la recherche devrait être plus éclairant. Malheureusement ce n'est pas le cas. En effet, on s'attend à ce qu'avant d'entreprendre une recherche, le chercheur doit avoir une méthodologie précise qui permette à ses pairs de formuler un jugement sur la validité de l'approche, et aux bailleurs de fonds d'évaluer les moyens nécessaires pour exécuter la recherche. Or le premier objectif de cette recherche est d'explicitier la méthodologie à utiliser. Si on ne sait pas encore comment la recherche sera exécutée, comment peut-on établir une liste des moyens nécessaires (budget) pour l'exécuter?

Le second objectif est plus explicite puisqu'il consiste à inventorier les différentes formes de coopération. Enfin comme dernier objectif, on propose d'étudier quelques réalisations caractéristiques d'un mouvement coopératif spontané et authentique. Il aurait été intéressant de savoir en quoi consistera cette "étude", et ce que l'on entend par "spontané, et authentique".

L'énumération des objectifs indique davantage un effort de collecte de données qu'une recherche orientée vers la solution ou la compréhension d'un problème. D'ailleurs on ne voit pas de lien entre les objectifs et les seuls éléments de problématique offerts en introduction.

C. Les méthodes de recherche.

L'approche socio-économique est retenue par l'équipe de recherche. Il n'y a pas de doute qu'il existe une interaction entre les structures sociales et les phénomènes économiques, mais on doit se demander si l'économiste est le mieux placé pour étudier cette relation, même s'il est socio-économiste. Ce genre de problèmes s'étudie peut-être mieux par une équipe pluri-disciplinaire que par un groupe d'économistes. Ceci est

particulièrement vrai dans l'étude des coopératives où l'entreprise (concept économique) s'affronte à l'association (concept sociologique).

La description qui est faite de la méthode de recherche donne peu d'indications pour apprécier ce qui sera effectivement réalisé au cours de ce projet de recherches, si ce n'est qu'une banque de données sera constituée à partir d'entretiens directs, et indirects, de questionnaires et d'enregistrements. S'agit-il d'une enquête exhaustive ou d'un sondage? Si c'est un sondage, quel en sera le plan? Peut-on réunir l'information par une enquête à passage unique? Quelle information précise souhaite-t-on collecter? Dans quel but?

D. La formation.

Le projet a visiblement un objectif de formation à la recherche. Cette formation s'articulera autour des éléments suivants:

1. appui aux étudiants de maîtrise et doctorat dans la réalisation de leur mémoire/thèse dans la spécialité "Coopérative et Développement".
2. Formation d'étudiants burkinabè au Canada.
3. Missions d'enseignements au Canada et au Burkina Faso.

Ce programme de recherche consacrera en quelque sorte la spécialité "Coopérative et Développement au sein de l'ESSEC-CEDRES. On doit s'interroger sur l'opportunité d'une formation aussi pointue au niveau troisième cycle. Si le doctorat est un diplôme conduisant essentiellement à la recherche on doit se demander quel est le marché pour des docteurs en économie coopérative. Rappelons simplement à titre d'illustration que le Canada qui compte une économie coopérative assez importante et quelques centres de recherches dans le domaine n'offre pas de doctorat dans cette spécialité. Les diplômes qui sont offerts, à Sherbrooke et à Montréal sont des maîtrises spécialisées, pas

particulièrement orientées vers la recherche. Pourquoi former des docteurs en "Coopération et Développement" alors qu'il n'y a pas de centres de recherche pour les accueillir. Ne vaut-il pas mieux former les gestionnaires, les animateurs et les éducateurs d'adultes dont les coopératives ont besoin?

E. Le budget.

Il est évident que le budget n'a aucune relation avec les objectifs de recherche ni avec la méthodologie si ce n'est que celle-ci affirme la nécessité de faire des enquêtes et des enquêtes figurent au budget. J'en prendrai pour preuve que 15% du budget est consacré à "l'intégration des femmes au programme de recherche en développement communautaire". A moins de faire une équation entre coopératives et développement communautaire on se demande en quoi cet élément se rapproche de la problématique et des objectifs formulés. Ne disposant d'aucun élément méthodologique sur l'exécution de la recherche il est impossible d'apprécier la pertinence du budget. On ne peut dire si le budget est suffisant ou non. On comprend mal que la recherche au Burkina Faso coûte 17,7 millions alors que celle qui sera exécutée dans les 7 autres pays de la sous-région ne coûtera pas plus de 12 millions. Il y a sans doute une différence de nature entre ces niveaux de recherche, mais la méthodologie ne nous permet pas d'apprécier. Le poste "Matériaux et équipements" paraît élevé à première vue, mais il est difficile d'évaluer ces besoins à partir des informations fournies dans ce projet.

Le budget n'indique pas la nature des voyages d'étude des étudiants burkinabé au Canada; le budget qui est attribué à ce poste paraît nettement insuffisant s'il doit s'agir de quatre étudiants. Les objectifs de ces voyages ne sont d'ailleurs pas précisés.

F. La dimension régionale du projet.

Le projet a définitivement une dimension régionale qui

est d'ailleurs mal précisée. S'agit-il d'une comparaison d'expériences coopératives? Face à la rareté des ressources dans le domaine on ne peut multiplier les centres qui se préoccupent de développement coopératif. Le projet ne fait aucunement la jonction avec le centre de développement coopératif à Cotonou. C'est dommage. Il est inconcevable que la Canada (ACDI) soutienne un projet de formation coopérative qui se voudrait de niveau DEA à Cotonou alors la dimension recherche serait également financée par le Canada (CRDI) dans une autre institution. Il me semble qu'il y a là une dissociation de la recherche et de la formation qui ne fait pas le meilleur usage des ressources à mettre en place.

Ceci n'exclut pas que le CEDRES développe une activité de recherche sur les coopératives, mais il me semble que ce devrait être fait en collaboration avec le centre de Cotonou. Si par exemple une équipe de recherche devait se développer à Ouagadougou, ces mêmes chercheurs devraient être impliqués dans la formation à Cotonou et les projets de recherches devraient s'articuler autour des préoccupations issues des étudiants du programme de formation. La couverture régionale des intérêts de recherche s'en trouverait accrue, et l'activité de recherche viendrait renforcer la formation. Il se pose le problème d'équipements de recherche communs, tels que la bibliothèque. Il est hors de question de financer deux bibliothèques sur les coopératives; il faut donc trouver les moyens pour rendre celle de Cotonou plus disponible pour les chercheurs de Ouaga. On peut penser à des échanges réguliers de disquettes contenant le répertoire de la bibliothèque du CEDECOOP. Il suffirait d'équiper les deux bibliothèques d'un microordinateur avec un logiciel commun (ISIS). Ainsi les ressources acquises par une bibliothèque pourraient être mises à la disposition de l'autre dans des délais raisonnables. Ceci s'applique particulièrement aux périodiques qui représentent une dépense trop considérable pour être faite en double. D'autres centres de recherche comme le CIRES pourraient également profiter de ces échanges puisqu'ils n'est pas exclu qu'un étudiant du 3ième cycle d'Abidjan puisse

s'intéresser à un problème coopératif. Il serait alors heureux de pouvoir s'appuyer sur un centre de documentation spécialisé. Le réseau documentaire coopératif pourrait d'ailleurs comprendre des institutions du Canada qui accepteraient de participer à cet échange de données. La recherche s'en trouverait mieux servie.

Dans la mesure où les chercheurs du CEDRES participeraient au CEDECOOP ils pourraient profiter de leurs voyages à Cotonou pour y faire de la recherche bibliographique. Bref il faut trouver un moyen pour permettre à une équipe de recherche de progresser en faisant le meilleur usage des équipements nécessaires à la fois à la recherche et à la formation. Nous reviendrons plus à fond sur ce sujet au niveau des recommandations.

G. L'équipe de recherche du projet:

L'équipe de recherche comprend:

- a) un directeur du projet, Souleymane SOULAMA, dont la fonction est de diriger la recherche, de participer aux recherches théoriques, aux enquêtes sur le terrain et d'assumer la responsabilité du rapport de recherche.
- b) cinq conseillers principaux, Jacques Peyrega, Thiombiano Taladidia, Bernard Lédéa Ouedraogo, Lilibzanga Francis Gamsore, et Guéda Jacques Ouedraogo dont les tâches sont d'orienter la recherche sur l'analyse socio-économique, de participer aux groupes de discussions et de conseiller dans l'élaboration des rapports scientifiques
- c) un conseiller de recherche, Théodore Tikouka Ouedraogo dont la tâche est d'animer et coordonner la réalisation des différentes phases de la recherche, de rassembler la documentation existante, de programmer et organiser les études et enquêtes sur le terrain.
- d) 4 étudiants chercheurs.

A priori il apparaît que le projet dispose de plus de conseillers qu'il n'en faut mais manque cruellement d'exécutants

ayant une expérience dans la recherche coopérative. Le directeur de la recherche n'a aucune expérience dans le domaine. De plus il assume la direction des études de l'ESSEC en plus de ses tâches d'enseignant qui lui demandent au moins 150 heures de contact par an avec les étudiants.

Parmi les cinq conseillers principaux seulement deux ont une expérience dans le domaine coopératif, l'un en recherche et l'autre dans l'animation. En somme le Prof. Peyrega est le seul chercheur expérimenté en économie coopérative et son séjour au Burkina est incertain vu son état de santé et sa situation de retraité. L'équipe des conseillers principaux est donc faible pour l'encadrement d'un projet de recherche de cette envergure. De plus certains de conseillers sont déjà fort chargé; c'est le cas de Thiombiano T. qui a plus de 150 heures de contact en classe en plus de 10 à 12 heures par semaine qu'il consacre à la gestion du CEDRES .

En somme l'équipe de recherche compte peu d'exécutants expérimentés et dispose de peu de conseillers qui disposent d'une véritable expérience de recherche dans le domaine coopératif. Il faut noter également que l'équipe manque de diversité compte tenu de la problématique du projet. Au moins un sociologue serait nécessaire pour réaliser le projet dans sa présente conception.

UNE VOIE POSSIBLE D'APPUI AU CEDRES

Vu les ressources disponibles à l'ESSEC/CEDRES , vu les faibles besoins de chercheurs en économie coopérative, et vu les initiatives de formation coopérative ailleurs dans la région (CEDECOOP) , il paraît peu réaliste de lancer une opération de recherche d'envergure et un programme de doctorat dans le domaine coopératif au CEDRES. Si le CRDI veut quand même financer une opération dans ce domaine , celle-ci devrait avoir les caractéristiques suivantes:

a) fournir au chercheur principal l'occasion de se familiariser avec la problématique du développement coopératif par un meilleur accès à l'information, par des stages, par une participation à des séminaires et conférences

b) être en étroite liaison avec le CEDECOOP par la participation à un réseau d'information, et aux enseignements.

Une bourse d'étude d'une durée d'une année environ dans une institution de recherche coopérative permettrait au chercheur principal de développer sa problématique à partir des acquis de la recherche. Les institutions d'accueil pourraient être l'IRECUS de l'Université de Sherbrooke, ou le Collège Coopératif à Paris. Le premier aurait l'avantage de tisser des liens avec le CEDECOOP où l'IRECUS est déjà présent. (Coût probable: \$20,000).

Constitution d'un réseau d'information en économie coopérative centré au CEDECOOP (ou le CEDRES) mais animé par l'IRECUS et auquel participerait le CEDRES comme maillon du réseau. L'information pourrait circuler entre les maillons sous formes de disquettes qui contiendraient les mises à jour régulières de la banque d'information. Ce serait en quelque sorte un nouvelle base de données dans le domaine coopératif; la division de l'information pourrait être mobilisée à cette fin. L'information ne serait pas forcément toute concentrée au centre du réseau, chaque maillon accumulant l'information selon ses préoccupations propres. Le coût de cette activité représenterait un investissement de \$7000 à \$8000 pour le micro-ordinateur et ses périphériques et un coût annuel de 2 à 3 mille dollars pour les nouvelles acquisitions, quelques périodiques et de modestes fonds de fonctionnement du réseau. Il est entendu que le projet ne fournirait pas d'ordinateur aux autres participants du réseau qui devront utiliser leurs propres ressources. Chaque membre du réseau devrait contribuer l'information collectée dans son pays comme condition de participation. Le CIREC pourrait d'ailleurs participer à ce réseau et en faire profiter ses chercheurs et

étudiants. Il est probable que dans un premier temps le CEDRES n'ait pas besoin d'un micro-ordinateur additionnel, mais dès que les besoins de la recherche croîtront un peu il faudra de toute façon en obtenir un, aussi bien en acquérir un qui servira à la fois pour la recherche et pour la gestion documentaire.

A son retour de formation le chercheur devrait pouvoir compter sur un fonds de recherche qui lui permette de se payer une équipe d'enquêteurs, un assistant, et les frais récurrents du réseau. Environ trente mille dollars devraient être prévus à cette fin pour un projet d'une durée de 24 à 30 mois.

La survie du réseau au CEDRES dépendrait de la volonté de celui-ci de maintenir son intérêt de recherche en Coopération et de son habileté à mobiliser des fonds de recherche. Sans ce lien à l'information scientifique, la recherche risque de manquer de rigueur scientifique, de tourner en rond sur des sujets traités ailleurs, et de se réduire à la collecte de données sans analyse.

Par un tel projet le CRDI éviterait de s'engager dans un projet éducatif où les effets d'entraînement seraient lourds. Une petite équipe de recherche prendrait forme au CEDRES, équipe qui servirait d'appui à la formation au niveau de la région que ce soit à Cotonou (CEDECOOP) où au CIRES où un cours de Coopération est déjà offert au niveau du doctorat.

ANNEXE A
QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

EVALUATION DU CADRES

ENQUETE AUPRES DES ENSEIGNANTS

NOM:.....

NATIONALITE:

FORMATION:

Doctorat d'Etat:

Université:.....

Date d'obtention du diplôme:.....

Titre de la thèse:.....

.....

.....

Ph.D.:

Université:.....

Date d'obtention du diplôme:.....

Titre de la thèse:.....

.....

.....

Doctorat de 3ième cycle:

Université:

Date d'obtention du diplôme:.....

Titre de la thèse:.....

.....

.....

Autre diplôme:

Nature du diplôme:.....

Université:.....

Date d'obtention du diplôme:.....

Que considérez-vous être votre spécialité?:.....

En quelle année avez-vous été recruté?.....

Quel est votre grade actuel?.....

Comment répartissez-vous vos heures de travail entre les activités suivantes?
(Prenez à titre d'exemple la période de septembre 1985 à fin août 1986)

Enseignement (y compris la préparation des cours et l'encadrement des étudiants)	%
Recherche	%
Administration	%
Affaires personnelles	%
TOTAL	100 %

ENSEIGNEMENT

Pour chacun des cours que vous avez assurés au cours de l'année universitaire 1985-86 veuillez SVP remplir un formulaire A.1. et joindre ces formulaires au présent questionnaire.

RECHERCHE

Pour chaque projet de recherche auquel vous avez participé au cours de l'année 1985-86, veuillez SVP remplir un formulaire A.2 et joindre ces formulaires au présent questionnaire.

D'où viennent les grandes orientations du programme de recherche du CEDRES
.....
.....

Estimez-vous votre formation adéquate pour effectuer des recherches selon les orientations actuelles du CEDRES?
.....
.....

Quels sont les grans axes du programme actuel de recherches?
.....
.....
.....
.....

Pouvez-vous citer des exemples où vos travaux ont été utilisés par les décideurs publics?
.....
.....
.....

Vous demande-t-on des copies de vos travaux?

Décideurs nationaux rarement 1 2 3 4 5 fréquemment

Décideurs étrangers rarement 1 2 3 4 5 fréquemment

ADMINISTRATION

Combien d'heures par semaine avez-vous consacrées en moyenne aux activités suivantes en 1985-86?

Accueillir des visiteurs/consultants/donateurs

Réunions de gestion ESSEC/CEDRES

Participation aux comités de lecture de la revue

Participation à des comités universitaires hors CEDRES

Participation à des comités ministériels hors Université

Avez-vous le sentiment de participer à la gestion du CEDRES? OUI NON

Expliquez:.....

Etes-vous consulté pour les orientations de recherche OUI NON

pour le choix des projets OUI NON

pour l'embauche du personnel OUI NON

pour l'achat d'équipement OUI NON

Est-ce que les procédures administratives de la maison sont claires? OUI NON

Expliquez:.....

Avez-vous accès à une secrétaire pour fins de service OUI NON

aux véhicules du CEDRES OUI NON

à la photocopie OUI NON

au centre de calcul OUI NON

Etes-vous informés des rapports de la direction avec l'extérieur?

.....

Recevez-vous un rapport financier annuel? OUI NON

Est-ce que ce rapport comprend un état des dépenses par projet?

.....

Eprouvez-vous des difficultés pour faire dactylographier :

vos rapports de recherche	OUI	NON
vos notes de cours	OUI	NON
votre correspondance	OUI	NON

Si vous avez répondu OUI à l'une ou l'autre de ces trois questions expliquez pourquoi?

Manque de personnel	OUI	NON
Personnel improductif	OUI	NON
Manque d'équipement	OUI	NON
les trois à la fois	OUI	NON

Avez-vous participé en 1985-86 à la lecture de documents en vue de leur publication dans la revue CEDRES-ETUDE

OUI NON

Si NON, pourquoi?.....

Au cours de l'année 1985-86 avez-vous eu à commenter un document de recherche produit par un collègue?

OUI NON

Est-ce que la revue CEDRES-ETUDE a une politique rédactionnelle?.....

Laquelle?.....

Estimez-vous que la direction assure une bonne gestion

des équipements	OUI	NON
des personnels	OUI	NON
des budgets	OUI	NON

Comment cette gestion peut être améliorée?.....

.....

Est-ce que le partage des responsabilités est clair

OUI NON

Est-ce qu'il y a suffisamment de délégation de pouvoir

OUI NON

Est-ce que le budget est connu de tous les enseignants

OUI NON

Est-ce que le budget a fait l'objet d'une discussion ouverte?

OUI NON

Quel est le niveau de participation des enseignants aux grandes décisions

Embauche du personnel Faible: 1 2 3 4 5 Elevé

Achats d'équipements Faible: 1 2 3 4 5 Elevé

Choix d'opérations de recherche Faible: 1 2 3 4 5 Elevé

Modifications du programme d'enseignement Faible: 1 2 3 4 5 Elevé

Est-ce que les relations entre le CEDRES et l'ESSEC vous paraissent suffisamment claires?

OUI NON

LA BIBLIOTHEQUE DU CEDRES

Participez-vous au choix des acquisitions des livres OUI NON

des revues OUI NON

Si NON, pourquoi?.....

Pouvez-vous sortir des livres/revues de la bibliothèque? OUI NON

Combien d'heures avez-vous passées en salle de lecture de la bibliothèque en 1985-86?

0 à 30 heures ...
31 à 60 heures ...
plus de 60 heures ...

Est-ce que le personnel de la bibliothèque apporte un soutien efficace à vos recherches ? OUI NON

Comment peut-on améliorer les services de la bibliothèque?.....

LE CENTRE DE CALCUL

Avez-vous participé au choix des équipements? OUI NON

Combien d'heures avez-vous utilisé le centre de calcul en 1985-86

0 à 30 heures ...
31 à 60 heures ...
plus de 60 heures ...

Est-ce que les heures de disponibilité vous conviennent? OUI NON

Est-ce que le centre de calcul offre un service d'initiation aux utilisateurs? OUI NON

LE TRANSPORT

Quelle forme de gestion exerce-t-on sur les véhicules du CEDRES?.....

Les véhicules sont-ils souvent en réparation? OUI NON

Sont-ils souvent utilisés pour des fins hors service? OUI NON

FORMULAIRE A.1

EVALUATION DES COURS

POINT DE VUE DES ENSEIGNANTS

NOTE

Le formulaire A.1 doit être rempli pour chacun des cours enseignés en 1985-86.

Intitulé du Cours:.....

Nombre total d'heures de présence physique en classe en excluant les travaux dirigés:.....

Nombre d'étudiants:.....

Est-ce que le cours prévoyait également des travaux dirigés? OUI NON

Combien d'heures?..... Deviez-vous les assurer vous-mêmes? OUI NON

Quel a été votre mode d'évaluation des étudiants?

Examen oral examen écrit.....

Travail de recherches OUI NON

Exercices OUI NON

Pourriez-vous joindre un plan de cours ainsi que la bibliographie recommandée pour ce cours? Non disponible
Joint à la présente....

Est-ce que les lectures suggérées pour ce cours sont disponibles aux étudiants? OUI NON

Quels sont les manuels recommandés?
.....

Est-ce qu'on peut le trouver en librairie à Ouagadougou? OUI NON

Avez-vous rédigé des polycopiés? OUI NON

A-t-il une évaluation de votre cours par les étudiants? OUI NON

Auriez-vous des objections à une telle évaluation? OUI NON

Faites-vous intervenir des responsables de l'administration ou du secteur privé dans votre cours? OUI NON

Si OUI, de quelle façon?.....
.....

Quels sont les obstacles à une telle initiative?.....

Utilisez-vous vos travaux de recherche dans vos cours? OUI NON

Si OUI, de quelle façon?.....

Si NON, pourquoi?.....

Combien d'heures par semaine réservez-vous aux étudiants de ce cours?.....

Vos heures de visite sont-elles à heures fixes OUI NON

Estimez-vous que les étudiants profitent pleinement de votre disponibilité?
OUI NON

Est-ce que l'administration de l'institution soutient efficacement votre enseignement au plan matériel: (photocopies, acquisition de références et autre matériel pédagogique) OUI NON

Que pourrait elle faire de plus?.....

Est-ce que l'université vous apporte un soutien quelconque au plan des méthodes pédagogiques? OUI NON

Un tel service serait-il souhaitable à votre avis? OUI NON

EVALUATION DES COURS ET DES ENSEIGNANTS

MISE EN GARDE: Les étudiants sont invités à répondre objectivement aux questions suivantes. Les questionnaires seront dépouillés par des étudiants et les résultats seront remis directement à l'évaluateur.

GENERALITES

1. Intitulé du cours:.....
2. Nom de l'enseignant:.....
3. Nombre total d'heures de cours prévu (sans TP).....

Encerclez la cote qui convient le mieux à votre appréciation, 1 signifiant que vous êtes profondément en désaccord avec la proposition et 10 signifie que vous êtes parfaitement d'accord avec la proposition.

- | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1. Le cours a été enseigné à mon niveau de compréhension. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 2. Il est possible de poser des questions durant le cours | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 3. L'enseignant cherche à rendre le sujet intéressant | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 4. L'enseignant utilise des exemples pour illustrer le sujet traité | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 5. L'enseignant paraît en parfaite maîtrise de la matière enseignée | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 6. L'enseignant a utilisé efficacement le tableau | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 7. L'enseignant s'est exprimé clairement | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 8. Les questions d'examen pouvaient se comprendre aisément | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 9. L'enseignant a clairement indiqué son mode d'évaluation dès le début du cours | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 10. L'enseignant a exposé les objectifs du cours et son plan dès le début du cours | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11. Vous vous sentez à l'aise pour interroger l'enseignant et solliciter son assistance | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 12. Le cours a un intérêt pratique pour ma carrière future | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 13. Les exercices pratiques ont facilité la compréhension de la matière | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |

14. L'enseignant a distribué des photocopies 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
15. Cet enseignant est un excellent pédagogue 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
16. Votre intérêt por l'économie s'est accru en raison de ce cours 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
17. Compare à d'autres cours du programme celui-ci est le meilleur 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
18. L'enseignant a bien préparé son cours 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
19. Le mode d'évaluation mesure bien le niveau d'acquisition des connaissances 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
20. L'évaluation a été trop sévère 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
21. L'enseignant a distribué une bibliographie pertinente à son cours 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
22. L'enseignant utilise les résultats de ses recherches dans son cours 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
23. Le cours a un contenu local (exemples, études de cas et exercices burkinabe) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
24. Vous avez reçu toutes les heures prévues pour ce cours 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
25. L'enseignant fait intervenir des responsables nationaux dans son cours 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 *oui non*
26. L'enseignant aurait besoin d'un encadrement pédagogique pour améliorer sa présentation 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
27. Vous utilisez beaucoup les publications du CEDRES pour ce cours (exposés et travaux) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
28. Quel a été le mode d'évaluation du cours ? (Un seul choix)
- a) Examen écrit ou oral
 - b) Exercices et problèmes
 - c) Travail de recherche
 - d) Examen, exercices et travail de recherche
 - e) Examen et exercices seulement
 - f) Examen et travail de recherche
 - g) Autre:.....
29. Comment pourrait-on améliorer ce cours?
30. Quelle a été la meilleure partie de ce cours?

31. Quelle a été la moins bonne partie de ce cours?

32. Quelle qualité de l'enseignant a le plus contribué au succès du cours?

33. Autres commentaires?

FORMULAIRE A.2

EVALUATION DES OPERATIONS DE RECHERCHE

POINT DE VUE DES CHERCHEURS

NOTE

Un formulaire A.2 doit être rempli pour chacune des opérations de recherches auxquelles vous avez participé en 1985-86.

Titre de l'opération:.....

Source de financement:.....

Budget: Personnel (enquêteurs, codeurs etc)CFA

 Frais de mission

 Transport (véhicule, avion, etc)

 Matériel et fournitures:

 Equipements:

 Autres

TOTAL

Date de l'accord:Date du 1er décaissement:.....

Comment s'est défini le projet? A partir de vos priorités ou imposé de l'extérieur?.....

.....

.....

Suivi de la recherche:

Est-ce que le projet a fait l'objet d'une présentation méthodologique au sein de l'équipe du CEDRES OUI NON

Est-ce que des rapports d'étape sont exigés de la direction en cours de réalisation OUI NON

Estimez-vous recevoir un soutien adéquat de la direction du CEDRES et de l'Université

pour obtenir du transport OUI NON

pour obtenir les ordres de mission OUI NON

pour l'exécution des dépenses OUI NON

autre:.....

EVALUATION CEDRES
QUESTIONNAIRE ETUDIANT

NOM:..... AGE:..... SEXE:.....

NIVEAU D'ETUDE ACTUEL: DEUG I DEUG II LICENSE

MAITRISE DEA

OPTION: GESTION ECONOMIE PUBLIQUE

SITUATION ACTUELLE DE VOS PARENTS: Cultivateurs:....
Ouvriers
Commerçants
Enseignants
Fonctionnaire....
Autre:.....

ETES-VOUS BOURSIER DU BURKINA FASO? OUI NON

Croyez-vous que le diplôme de maîtrise dans l'option que vous avez choisie prépare bien au marché du travail?
OUI NON

Si NON, est-ce à cause de déficiences dans le programmes OUI NON

Lesquelles:.....

.....

.....

A quel niveau comptez-vous terminer vos études?.....

Quelle situation espérez-vous obtenir à la fin de vos études ?.....

.....

.....

Selon vous, quelle est la proportion des étudiants qui ont complété la maîtrise dans l'option que vous avez choisie et qui se sont trouvé un emploi?% *les ne s'occupent*

Quels sont à votre avis les avantages et inconvénients d'un programme d'études de troisième cycle en économie à Ouagadougou?

.....

.....

Utilisez-vous les services offerts par l'institution?

Bibliothèque:.....heures/semaine

Centre de calcul....heures/semaine

ANNEXE B

PROGRAMME D'ETUDES

P R O G R A M M E
=====

ECOLE SUPERIEUR DES SCIENCES ECONOMIQUES (ESSEC)

ANNEE UNIVERSITAIRE 1985/86

IER CYCLE

I^{ère} Année

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		cours (H)	T.D. (H)
I - Analyse Economique			
1 - Economie Générale : socio-économie traditionnelle et moderne	2	3	1 h 30 TD
2 - Histoire de la pensée économique, des faits économiques et sociaux.....	2	3	-
3 - Analyse micro-économique.....	1	3	1 h 30
4 - Analyse macro-économique.....	1	3	1 h 30
II - Technique Quantitative			
1 - Statistiques descriptives.....	2	3	1 h 30
2 - Mathématiques.....	2	3	1 h 30
3 - Initiation à la Comptabilité Générale.....	1	3	1 h 30
III - Cultures Economiques			
1 - Anglais économique.....	1	3	-
2 - Institutions internationales et introduction au Droit.....	1	3	-
Total volume horaire hebdomadaire (durant l'année)		19 h 30	5 h 15

II^e Année

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		Cours (H)	T.D. (H)
I - Analyse Economique			
1 - Economie monétaire.....	2	3	1 h 30
2 - Théorie du Développement.....	2	3	-
3 - Histoire de la pensée, des faits économiques contemporains.....	1	3	-
4 - Economie financière.....	1	3	-
II - Technique Quantitative			
1. - Calcul des probabilités et introduction à l'induction statistique	2	3	1 h 30
2 - Mathématiques.....	2	3	1 h 30
3 - Comptabilité Nationale.....	1	3	1 h 30
4 - Comptabilité Générale.....	1	3	1 h 30
III - Cultures Economiques			
1 - Economie de l'entreprise.....	1	3	-
2 - Economie du Burkina.....	1	3	-
3 - Histoire économique de l'Afrique.....	1	3	-
4 - Anglais Economique.....	1	3	-
Total volume horaire hebdomadaire (durant l'année)		24 h 00	6 h 00

II^e CYCLE

III^e Année Licence ou 1^{ère} Année de Maîtrise

Cours communs

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		Cours (H)	T.D. (H)
1 - Economie Internationale.....	2	3	1 h 30
2 - Statistiques appliquées.....	1	3	1 h 30
3 - Mathématiques appliquées et Recherche opérationnelle.....	1	3	1 h 30
4 - Informatique.....	1	1 h 30	1 h 30 TP
5 - Anglais économique.....	1	1 h 30	-
6 - Démographie.....	1	1 h 30	1 h 30
7 - Enquête socio-économique	1	1 h 30	sortie
Total volume horaire hebdomadaire (durant l'année)		9 h 00	4 h 30

Option : Planification et Développement

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		Cours (H)	T.D. (H)
1 - Développement rural.....	1	3	
2 - Développement industriel.....	1	3	
3 - Planification régionale.....	1	3	
4 - Planification socialiste <i>systèmes et techniques comparées de planification</i>	2	3	
5 - Finances Publiques.....	1	3	
6 - Financement du Développement.....	1	3	
7 - Evaluation des projets (I).....	1	3 h	
8 - Econométrie.I.....	1	3 h	T.D.
9 - Econométrie.II.....	1	3 h	T.D.
Total volume horaire hebdomadaire (durant l'année)		13 h 30	

Option : Gestion des entreprises privées

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		Cours (H)	T.D. (H)
1 - Marketing.....	2	3	Etude des cas
2 - Comptabilité des sociétés.....	1	3	
3 - Mathématiques financières.....	1	3	
4 - Droit des affaires.....	1	3	
5 - Structure et organisation des entreprises.....	1	3	Etude des cas
6 - Organisation scientifique du Travail.....	1	3	
7 - Gestion de la production.....	1	3	
8 - Gestion financière.....	1	3	Etude des cas
Total volume horaire hebdomadaire durant l'année		13 h 30	

- Stage de 4 jours entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre

IV^e Année ou 2^e Année de Maîtrise

Cours communs

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		Cours (H)	T.D. (H)
1 - Développement comparé en Afrique de l'Ouest.....		3	
2 - Economie Coopérative.....		3	
3 - Informatique.....		1 h 30	1 h 30
4 - Recherche sur le terrain.....			
Total volume horaire hebdomadaire (durant l'année)		3 h 45	45 mn

Option : Planification et Développement

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		Cours (H)	T.D. (H)
1 - Modèles mathématiques <i>Techniques Économiques</i> de Planification.....	1	3	y compris
2 - Evaluation des Projets (II).....	1	3	les T.D.
3 - <i>Economie Agricole (II)</i> Droit administratif et comptabilité publique....	1	3	
4 - Economie des transports.....	1	3	
5 - Économétrie (III).....	1	3	
6 - Fluctuation et croissance.....	1	3	
Total volume horaire hebdomadaire (durant l'année)		9 h 00	

Option : Gestion des Entreprises

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		Cours (H)	T.D. (H)
1 - Gestion financière (+ finances internationale)...	1	3	T.D.
2 - Jeu d'entreprise...X.....	-	-	Séminaire
3 - Contrôle de gestion et gestion budgétaire	1	3	T.D.
4 - Comptabilité analytique et de gestion.....	1	3	T.D.
5 - Gestion des stocks et des approvisionnements....	1	3	
6 - Gestion du personnel.....	1	3	
7 - Droit fiscal.....	1	3	
8 - Théorie et promotion du commerce intérieur.....	1	3	Recherche sur le terrain
Total volume horaire hebdomadaire (durant l'année)		10 h 30	

Page 86

I^{ère} Année

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		cours (H)	T.D. (H)
I - Analyse Economique			
1 - Economie Générale : socio-économie traditionnelle et moderne.....	1	3	
2 - Histoire de la pensée économique, des faits économiques et sociaux.....	2	3	-
3 - Analyse micro-économique.....	1	3	1 h 30
4 - Analyse macro-économique.....	1	3	1 h 30
II - Technique Quantitative			
1 - Statistiques descriptives.....	2	3	1 h 30
2 - Mathématiques.....	2	3	1 h 30
3 - Initiation à la Comptabilité Générale.	1	3	1 h 30
III - Cultures Economiques			
1 - Economie du Burkina	1	3	-
2 - Institutions internationales et introduction au Droit.....	1	3	-
Total volume horaire hebdomadaire (durant l'année)		19 h 30	5 h 15

II^{ème} Année Variante I

Matières	Semestres	Horaire hebdomadaire	
		cours (H)	T.D. (H)
I - Analyse économique			
1 - Economie monétaire.....	2	3	1 h 30
2 - Histoire de la pensée économique, des faits économiques et sociaux.....	1	3	-
3 - Théorie du développement.....	2	3	-
II - Techniques quantitatives			
1 - Calcul des probabilités et introduction à l'analyse statistique.....	2	3	1 h 30
2 - Mathématiques.....	2	3	1 h 30
3 - Informatique.....	1	3	1 h 30
III - Langues vivantes			
Anglais.....	2	3	
IV - Matières complémentaires			
1 - Comptabilité générale.....	1	3	-
2 - Economie des entreprises.....	1	3	-
3 - Comptabilité analytique.....	1	3	-
Total volume horaire hebdomadaire (durant l'année)		19 h 30	5 h 15

D.E.AREGIME DES ENSEIGNEMENTSDEUX CATEGORIES D'ENSEIGNEMENTS SERONT ORGANISEES :I - ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Les étudiants de D.E.A. devront suivre deux enseignements théoriques communs et obligatoires qui sont :

- théorie économique
- théorie du développement.

1°) La théorie économique comportera deux parties :

a/ l'une sera un cours magistral portant sur un sujet spécialisé.

L'Assemblée des enseignants du IIIe cycle a retenu le sujet ci-après :

"La formation de la pensée socio-économique"

Le cours sera assuré par le professeur PEYREGA

b/ l'autre portera sur un programme général de théorie économique et sur les techniques quantitatives (mathématiques, statistiques, comptabilité, économétrie) que l'étudiant devra étudier à partir d'ouvrages qui lui seront conseillés par le professeur responsable.

Cet enseignement sera assuré par K. SAWADOGO, Assistant

2°) L'enseignement de la théorie du développement comportera deux parties :

a) l'une consistant en un cours magistral de théorie approfondie et de recherche sur le développement.

Le cours sera donné conjointement par T. THIOMBIANO, Maître Assistant et H. KARONE, Assistant.

b) l'autre portant sur le programme général de théorie du développement et de la recherche sur le développement que l'étudiant devra étudier à partir d'ouvrages qui lui seront conseillés par le professeur responsable.

Le programme sera animé conjointement par THIOMBIANO, KABORE et Moustapha KASSE, Maître de conférence agrégé de l'Université Dakar.

L'enseignement théorique sera placé sous la responsabilité de T. THIOMBIANO.

II - ENSEIGNEMENTS SPECIALISES ET SEMINAIRES DE FORMATION ET DE RECHERCHE

L'initiation à la recherche se fera sous trois formes :

1°) Les enseignements spécialisés et les séminaires communs obligatoires comprenant :

a/ les méthodologies d'approche de la recherche et des techniques d'enquête. Responsable T. THIOMBIANO

- méthodes scientifiques d'identification d'un problème de recherche du développement,

. Intervenant . H. KABORE

- analyse des données

. Intervenant . M. KEITA, Maître-Assistant

- méthodes de conception et d'élaboration des mémoires (exposé du plan et de la méthodologie, encadrement) responsable : THIOMBIANO

b/ les séminaires sur le développement : Responsable T. THIOMBIANO

- projet et développement :

. Intervenant . H. KABORE

- Expériences algériennes du développement

. Intervenant . N. BOURENANE, (Algérie)

- Gestion des entreprises en pays neufs :

. Intervenant . M. QUERE, maître de conférence

Les enseignements et séminaires sont placés sous la responsabilité de THIOMBIANO.

c/ Les enseignements spécialisés et les séminaires à option

. Intervenant . M. KABORE, maître de conférence, Université d'Afrique de l'Est.

. Intervenant . M. FREGA, Maître Assistant

. Intervenant . M. KABORE, Maître Assistant

- séminaires sur la monnaie, le financement et la socio-économie
 - . Intervenants : OUEDRAOGO Guéda - Assistant
- séminaire sur le problème de la planification en Afrique de l'Ouest.
 - . Intervenants : PEYREGA
 - E. ILBOUDO, Assistant

b/ option N° 2 : Transports et développement

- systèmes de transport en Afrique
 - . Responsables : PEYREGA
 - SIRPE, Assistant
- systèmes de transports au Burkina Faso et le développement d'une économie intégrée
 - . Responsables : PEYREGA et SIRPE
- séminaires sur le Rail et le développement de l'Europe avant la Révolution industrielle
 - . Responsables : PEYREGA et SIRPE
- séminaire sur la Révolution ferroviaire en Corée, en Chine et en Albanie
 - . Intervenants : N.

c/ option 3 : coopératives et développement

- . Responsables : PEYREGA - SOULAMA, Assistant
- Etude des coopératives en économie socialiste : Resp. PEYREGA
- Approche systémique du mouvement précoopératif et coopératif en Afrique et au Burkina Faso
 - . Responsable : M. KEITA, Maître Assistant
- Introduction à l'économie coopérative :
 - . Intervenants : Maxime NIKIEMA
- Séminaires sur les groupements naam
 - . Responsables M. KEITA et Bernard LEDEA
- Séminaire sur l'expérience tanzanienne de groupement coopératif ou sur les caisses rurales d'épargne populaire
 - . Responsable ; T. OUEDRAOGO et K. SAWADOGOG
- Séminaire sur l'économie agricole
 - . Responsable : M. KEITA

3/ Participation à des équipes de recherche

L'initiation des étudiants aux techniques de recherche sera réalisée au sein d'équipes propres à chaque projet de recherche.

Cette initiation contribuera à la rédaction de mémoires.

Les étudiants seront encadrés dans les projets à raison de 1 à 6 étudiants par projet.

.../...

LISTE DES ENSEIGNANTS DU IIIE CYCLE

- 1 - M. Jacques PEYREGA, professeur émérite à l'Université de Ouagadougou
- 2 - M. Jacques LANGE, professeur agrégé à l'Université de Ouagadougou
- 3 - M. R. GULDAGER, professeur à l'institut allemand de planification de Braunschweig.
- 4 - M. Moustapha KASSE, Maître de conférence agrégé de l'Université de Dakar
- 5 - M. J.C. QUERE, Maître de conférence - Université Rennes/Ouagadougou
- 6 - M. BOURENANE : Université d'Alger
- 7 - Camarade Taladidia THIOMBIANO, Maître Assistant-Docteur d'Etat
- 8 - Camarade Dembo GADIAGA, Maître Assistant-Docteur
- 9 - Camarade Mekan KEITA, Maître Assistant agrégatif
- 10 - Camarade Kamadini Sylvestre OUALI, Assistant-Docteur d'Etat
- 11 - Camarade Tibo Hervé KABORE, Assistant-Docteur
- 12 - Camarade ILBOUDO Ernest, Assistant-Docteur
- 13 - Camarade SOULAMA Souleymane Assistant-Docteur
- 14 - Camarade GNANDERMAN Sirpé Assistant-Docteur
- 15 - Camarade WETTA Claude, Assistant-Docteur
- 16 - Camarade OUEDRAOGO Guéda Jacques, Assistant-Docteur
- 17 - Camarade SAWADOGO Kimséyinga, Assistant-PH.D
- 18 - Camarade NIKIEMA Y. Maxime, Docteur 3e cycle-chercheur

ANNEXE C

NOUVEAU STATUT

PROJET DE REVISION DES STATUTS
du
CENTRE D'ETUDES, DE DOCUMENTATION, DE RECHERCHES
ECONOMIQUE ET SOCIALE (C.E.D.R.E.S)

TITRE I- : DE LA CREATION, DE LA DENOMINATION, DU SIEGE ET DES OBJECTIFS

Article 1 -

Il est créé au sein de l'Université de Ouagadougou, un Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherches Economique et Sociale en abrégé C.E.D.R.E.S.

Article 2 -

Le Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherches Economique et Sociale a pour mission :

- de promouvoir la recherche scientifique en économie et en gestion ;
il entend mener des recherches tant fondamentales qu'appliquées dans les différents domaines de la Science Economique, de la gestion et du développement ;

- d'initier les étudiants à la recherche et d'apporter un soutien scientifique à l'élaboration de mémoires et de thèses se rapportant à son objet ;

- de centraliser toutes publications éditées par les enseignants-chercheurs en Sciences Economiques et en gestion au sein de l'Université, la collecte des documents et toutes publications se rapportant aux enseignements et à la recherche en Sciences Economiques et disciplines associées ;

- de développer des liaisons d'échanges et de coopération avec tout autre centre de recherches visant le même but ou un but voisin

.../...

TITRE II- : STRUCTURES

Chapitre 1 - Organisation

Article 3 -

Le Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherches Economique et Sociale se compose :

- d'un service de Recherches, d'Etudes ;
- d'un service d'Assistance et de Conseil ;
- d'un service de Documentation ;
- d'un service de publications et notamment de la revue "CEDRES-Etudes".

Article 4 -

Le Centre est habilité à passer des contrats d'études et de recherches avec des Organismes publics et privés, nationaux, étrangers ou internationaux, conformément aux textes en vigueur.

Chapitre 2 - Des membres

Article 5 -

Il est prévu quatre catégories de membres : les membres de droit permanents, les membres temporaires, les membres associés et les membres d'honneur.

Article 6 -

Sont membres de droit permanents, les enseignants et chercheurs spécialisés en économie et en gestion et oeuvrant de façon permanente au sein de l'Université.

Article 7 -

Sont membres temporaires, les enseignants et chercheurs spécialisés dans les disciplines citées à l'article 6 et oeuvrant temporairement (vacataires) au sein de l'Université. Ils sont désignés sur décision du Directeur du CEDRES après consultation du Conseil Scientifique.

Article 8 -

Sont membres associés, les enseignants et chercheurs d'autres Facultés Ecoles, Instituts et Centres d'enseignements et de recherche du Burkina ou de tous autres organismes nationaux, étrangers ou internationaux dont la demande a été agréée à la majorité simple des membres visés à l'article 6. Ils sont désignés sur décision du Directeur du CEDRES après consultation du Conseil Scientifique.

.../...

Article 9 -

Sont membres d'honneur les personnalités ayant rendu des services au Centre. Cette qualité leur est accordée si les 3/4 des membres de droit permanents présents approuvent cette nomination.

Chapitre 3 - Des Laboratoires de recherches

Article 10 -

Le service de recherche et d'études du C.E.D.R.E.S. se compose de Laboratoires qui sont :

- Laboratoire d'analyse socio-économique
- Laboratoire de Management
- Laboratoire d'Econométrie.

Article 11 -

Ces Laboratoires comprennent des groupes de recherches correspondant à un ou plusieurs projets de recherches et d'études entrepris par le Centre.

Ils sont placés sous la responsabilité d'un Directeur de Laboratoire

Ils peuvent être dotés de personnel de recherche, chercheurs, collaborateurs de recherches, collaborateurs techniques.

Ils peuvent accueillir des chercheurs détachés d'autres organismes.

Ils sont habilités à recevoir et à organiser des étudiants-chercheurs de l'Université de Ouagadougou, des étudiants-chercheurs d'autres Universités et/ou Centres dans le cadre de leurs cursus universitaires.

TITRE III - DU FONCTIONNEMENT

Chapitre 1 - De l'Assemblée Générale du C.E.D.R.E.S.

Article 12 -

L'Assemblée Générale du C.E.D.R.E.S. est composée :

- de l'ensemble des membres de droits permanents
- d'un représentant du personnel technique et administratif du CEDRES
- d'un représentant CDR du Centre
- d'un délégué des étudiants de 3ème cycle de l'ESSEC

.../...

Article 13 -

L'Assemblée Générale du CEDRES se réunit en session ordinaire deux fois par an, au cours des 2ème et 4ème trimestres de l'année civile, sur convocation de son Président.

Elle peut se réunir en session extraordinaire sur demande spécifique d'au moins un tiers (1/3) des membres, ou à l'initiative du Directeur du Centre.

Les décisions de l'Assemblée sont consignées dans un procès-verbal.

Article 14 -

L'Assemblée Générale du Centre délibère :

- sur les programmes de recherche
- sur le budget du Centre
- sur toutes les questions concernant la vie du Centre.

Chapitre 2 - Du Conseil Scientifique

Article 15 -

• Le Conseil Scientifique est composé :

- du Directeur du CEDRES, Président
- du Directeur Adjoint du CEDRES
- du Secrétaire Exécutif (Secrétaire de séance)
- des Directeurs des Laboratoires de recherche ou leur représentant (un représentant) de droit permanents (prévus à l'article 6)
- du Directeur de l'ESSEC
- du Directeur de l'IUT
- du Directeur de l'IRSSH
- du Directeur du CERLESH
- et éventuellement de certains membres visés aux articles 6, 7, 8 et 9 lorsque le Conseil Scientifique le juge nécessaire.

Article 16 -

Le Conseil Scientifique se réunit sur convocation de son Président, ou sur la demande spécifique d'au moins 1/3 de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents.

Les décisions du Conseil Scientifique sont consignées dans un procès-verbal, dont copie est adressée au Recteur de l'Université.

Article 17 -

Le Conseil Scientifique prépare l'ordre du jour des délibérations de l'Assemblée Générale du CEDRES prévue aux articles 12, 13 et 14 précédents, sur proposition du Comité Exécutif prévu à l'article 18.

Il est consulté :

- sur la politique générale et les objectifs de la recherche du Centre et sur la création et l'organisation des Laboratoires de recherche
- sur tous projets de recherche et contrats de recherche prévus notamment à l'article 4
- sur le projet de budget du CEDRES
- sur les besoins en personnel scientifique, technique et administratif et en matériel
- sur toutes questions qui concernent la vie du Centre
- sur la périodicité et les thèmes de la "Revue CEDRES-Etudes"
- il élit les membres du Comité Exécutif du Centre.

Chapitre 3 - Du Comité Exécutif

Article 18 -

Le Comité Exécutif assure la direction générale du CEDRES et veille à la diffusion des travaux et au rayonnement du Centre.

Article 19 -

Le Comité Exécutif est composé du Directeur du CEDRES, du Directeur Adjoint, du Responsable de publications et du Secrétaire Exécutif. Ils peuvent s'adjoindre des collaborateurs scientifiques ou techniques pour les questions concernant les divers services ou Laboratoires de recherche du Centre.

Article 20 -

Le Directeur du CEDRES est élu parmi les membres permanents, pour trois (3) ans, renouvelables, par le Conseil Scientifique. Il est nommé par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Au premier tour de scrutin la majorité absolue est requise, au second tour la majorité simple.

Le procès-verbal de l'élection est notifié au Recteur de l'Université.

Article 21 -

Le Directeur du CEDRES est membre de droit du Conseil Scientifique et de l'Assemblée Générale du Centre.

Article 22 -

Le Directeur du Centre convoque et préside les réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil Scientifique du CEDRES. En cas de partage égal des voix lors d'une délibération il a voix prépondérante.

Article 23 -

Le Directeur du Centre est responsable de la gestion financière, humaine et matérielle du CEDRES. IL peut éventuellement déléguer ses pouvoirs au Directeur Adjoint, au Secrétaire Exécutif ou à toute autre personne compétente.

Il doit faire un rapport annuel sur la gestion du Centre et sur les activités du Comité Exécutif au Conseil Scientifique et à l'Assemblée Générale.

Le Rapport doit être envoyé au Recteur.

Article 24 -

Le Directeur est chargé de la coordination des missions des chercheurs tant au Burkina Faso qu'à l'étranger.

Article 25 -

Pendant la durée de ses fonctions, le Directeur du CEDRES continue d'assurer son service d'enseignement. Il peut demander un abatement de ses charges s'il le désire.

Article 26 -

Pendant la durée de ses fonctions, le Directeur du CEDRES a le même statut qu'un Directeur d'Etablissement d'Enseignement Supérieur et est donc bénéficiaire de tous les avantages qui y sont attachés.

Article 27 -

Le Directeur représente le CEDRES.

Article 28 -

Le Directeur Adjoint est élu par le Conseil Scientifique parmi les membres permanents, dans les mêmes conditions que le Directeur du CEDRES, pour un mandat de trois (3) ans renouvelable.

Il dirige les services de documentation

Il participe aux réunions de chaque Laboratoire et reçoit les rapports sur l'avancement des travaux des différents Laboratoire de recherche.

Il est tenu de faire un rapport annuel de ses activités au Directeur du CEDRES.

Il remplace le Directeur lorsque ce dernier est empêché.

Article 29 -

Le Directeur Adjoint a même statut qu'un Directeur des Etudes, et bénéficie donc des avantages de fonction s'y afférant.

Article 30 -

Le Secrétaire Exécutif est élu par le Conseil Scientifique dans les mêmes conditions que le Directeur. Il s'occupe des actes du CEDRES.

Article 31 -

Le Responsable aux publications est élu dans les mêmes conditions que les membres précédents du Comité Exécutif.

Il s'occupe de la Revue CEDRES-Etudes et toutes autres publications (numéros spéciaux, actes des conférences, résultats des travaux de recherche, etc).

Article 32 -

Le Secrétaire Exécutif et le Responsable aux publications ont le même statut qu'un Chef de Département. Ils bénéficient des mêmes avantages.

Article 33 -

Les avantages financiers du Comité Exécutif proviennent des fonds propres du Centre.

TITRE IV - DES RESSOURCES

Article 34 -

Le Centre dispose de ressources qui se composent comme suit :

- de la dotation financière allouée par l'Université et déterminée par l'Assemblée du Centre ;
- des revenus de la vente des publications
- des revenus éventuels provenant de la location des services, du matériel (photocopieuses, ordinateurs, voitures, etc), propriété du Centre et dont la gestion lui revient ;
- des revenus procurés par les Contrats de location de service au Centre ;
- des dons, subventions et legs ;
- et de toutes autres ressources.

Article 35 -

Tout matériel acquis dans le cadre des projets de recherche revient à la fin du contrat au CEDRES qui dresse l'inventaire et en assure la gestion.

Article 36 -

Les actes financiers et comptables sont signés par le Directeur du Centre.

.../...

TITRE V - DISPOSITIONS DIVERSES

Article 37 -

Un règlement intérieur détermine les détails de la vie au sein du CEDRES. Il doit être en accord avec le présent statut et les textes en vigueur.

Article 38 -

Les présents statuts ne peuvent être modifiés sur proposition de l'Assemblée Générale du CEDRES que si le vote est acquis à la majorité des 2/3 des membres.

La délégation de vote n'est pas admise pour la modification des statuts.

Article 39 -

Toutes dispositions contraires aux présents statuts sont abrogées.

Articles 40 -

Le Recteur de l'Université et le Directeur du Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherches Economique et Sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Raabo qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

V. SOME /-

ANNEXE D

ANALYSE CRITIQUE

DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Certains des documents, surtout ceux sur les systèmes alimentaires sont trop descriptifs et très peu analytique. Or le sujet de par sa nature ne peut être traité que de façon analytique. Le lecteur reste sur sa faim à la fin de la lecture parce qu'il a l'impression que le sujet est traité à moitié.

Dans les mêmes documents l'on fait des influences à partir de chiffres dont la signification statistique est à prouver. Ceci découle du fait que souvent l'échantillon présente des cas spécifiques qui méritent une analyse. L'on oublie que cet échantillon est supposé révéler seulement les grandes caractéristiques de la population mère.

L'introduction et la conclusion sont à revoir dans certains documents leur brièveté réduit la compréhension de l'étude.

Certaines des remarques tiennent au système dans lequel les chercheurs ont été formés. C'est le cas par exemple pour la problématique, les objectifs et la méthodologie. D'autres découlent de la faiblesse même des chercheurs.

Il y a une volonté de travailler surtout de publier. Ceci est déjà positif. L'amélioration de la qualité des publications à travers plus de rigueur dans le choix des documents à publier confèrerait au centre un rayonnement plus important.

PENETRATION DES PRODUITS INDUSTRIELS EN

MILIEU RURAL AU BURKINA FASO

CEDRES Etudes -Revue économique et Sociale
Burkinabe n° XVIII, Janvier 1987

Présentation

a) Le document a une introduction qui présente le sujet . Malheureusement l'on ne dit pas clairement ce que l'on va étudier, la pertinence du sujet et ce que l'on sait. Curieusement dans cette introduction et le même paragraphe il y a un élément qui est plutôt un résultat (page 6 paragraphe 4 et 5)

b) Le sujet est bien développé et la structure du développement est claire.

c) La conclusion est courte. Ceci est quelque peu dommage car elle aurait pu être développée, l'auteur ayant fait une étude fouillée du sujet et ayant mis en évidence des résultats intéressants.

2 La revue de la littérature est limitée. Elle porte sur un seul aspect du sujet.

3 Ceci est la carence majeure de l'étude - l'on trouve des tableaux (sans sources) à la fin des fiches d'enquêtes sans aucune trace sur l'échantillon et les méthodes d'enquêtes. Comment peut-on évaluer la pertinence des résultats dans ce contexte.

4 Les résultats sont intéressants il y a à la fois une description et des efforts d'analyse. Malheureusement la fiabilité des chiffres limite une prise de décision quant à la pertinence des résultats. Mais une analyse du questionnaire (annexes) montre qu'un effort a été fait pour avoir des résultats fiables. Le seul problème est l'échantillon (taille, structure et représentativité).

Evaluation quantifiée

1	Présentation	

	a	5
	b	8
	c	3
2	Revue de la littérature	4
3	Dispositif de recherche	2
4	pertinence	6

TRANSPORTS ROUTIERS ET DEVELOPPEMENT SOCIO ----- ECONOMIQUE EN HAUTE VOLTA -----

PRESENTATION PHYSIQUE -----

Introduction -----

Le document a une bonne introduction qui présente le problème, les objectifs et quelque peu la méthodologie.

Développement -----

La synthèse présente un développement tout comme les rapports relatifs à chaque axe routier

Conclusion -----

Le document n'a pas de conclusion. Ceci peut être dû au fait qu'il s'agit en fait d'une juxtaposition de documents.

2 Revue de la littérature -----

Elle existe au niveau de la synthèse même si elle est limitée. En fait cette revue ne pouvait qu'être limitée parce que les relations entre Transport et Développement n'ont pas fait l'objet d'une discussion.

3 Méthodologie -----

Il y a eu des enquêtes - on sait qu'elles ont été brèves - Quelques variables importantes ont été citées, mais malheureusement, l'échantillon et la méthode d'enquête n'ont pas été décrits.

Pertinence

La pertinence des résultats est difficile à évaluer puisqu'on ne dispose pas d'assez d'informations sur les enquêtes ce qui fait qu'on ne peut apprécier le biais introduit dans les résultats. Il faut cependant dire que ces enquêtes ont permis de mettre en évidence des faits qui méritent d'être mieux cernés.

Evaluation quantifiée

1 Présentation physique

Introduction	8
développement	7
conclusion	3

2	Revue de la littérature	4
3	Méthodologie	5
4	Pertinence des résultats	6

ECONOMIE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Présentation

Introduction

L'étude en une page et demi (Page 2 et 3) situe l'Afrique de l'Ouest en se référant à l'harmattan et à des civilisations de la Région. Ceci constitue en fait une introduction au chapitre premier intitulé le cadre. Il n'y a donc pas d'introduction générale à l'étude. La problématique, les objectifs et la méthodologie ne sont exposés nulle part dans le document.

Développement

Il est difficile de parler de développement lorsque l'on ignore les objectifs réels d'une étude - L'étude aborde néanmoins les sujets comme, le cadre, les hommes, la terre, l'industrie, le capital les relations.

Conclusion

Théoriquement le document à une conclusion. En réalité il ne s'agit pas d'une conclusion mais de la continuation du développement puisque cette partie ne tire pas de leçons ni ne fait aucune recommandation des premières parties. Elle compare les politiques commerciales, financières budgétaires et de planification.

2 Revue de la littérature

L'Etude fait référence à des documents. Mais il ne s'agit pas d'une revue de la littérature. L'on voit mal comment une revue peut être faite s'il n'y a pas de problématique et de méthodologie bien définies dans le document.

3 Approche Méthodologique

Comme nous l'avons dit plus haut il n'y a pas un exposé clair de la méthode. Il aurait été intéressant de citer les paramètres de comparaison et de discuter de la

fiabilité de ces données. On sait ce que sont les statistiques en Afrique. Les problèmes se multiplient lorsqu'il s'agit de plusieurs pays.

Il faut relever aussi des erreurs graves comme :

Le bois le mieux connu est l'Okumé de Côte d'Ivoire.

La forêt dense et la forêt de savane sont les lieux des cultures d'exportation banane, cacao et huile de palme (page 108) aucun de ces produits ne se fait en forêt de savane.

" La région comporte une dizaine de ports de pêche industrielle qui sont peu équipés pour pouvoir faire face au trafic de sociétés internationales" (page 112). Ceci n'est certainement pas de l'auteur puisqu'il ne connaît pas ces ports. Il devrait donner la source d'une affirmation aussi importante !

Pertinence des résultats

On ne peut évaluer les résultats qu'en fonction des objectifs et de la méthodologie. Les erreurs et les affirmations que l'on relève dans le document lui enlève quelque peu la caractéristique de document auquel on pourrait se référer pour des études plus scientifiques.

Evaluation quantifiée

1 Présentation physique

.

a)	introduction	1
b)	Développement	6
c)	Conclusion	3

2	Revue de la littérature	2
3	Méthodologie	1
4	Pertinence	5

Evaluation quantifiée

Présentation physique

- introduction	2
- développement	2
- conclusion	2
- revue de la littérature	6
- Méthodologie	3
- pertinence	.3

LE ROLE DES COOPERATIVES DANS LE DEVELOPPEMENT

Présentation physique

Introduction

Le document a une très bonne introduction avec une définition claire des objectifs.

Développement

Les trois chapitres annoncés dans ce plan (introduction page 9) sont effectivement abordés et traités.

Conclusion

Le document présente une conclusion peut-être discutable. Mais elle découle logiquement de l'analyse faite dans le développement.

Revue de la littérature

Le document a fait une revue de la littérature. Mais il faut reconnaître que cette revue est limitée. VIENNEY a été l'auteur le plus cité. Il a été cité sept fois au moins. Les autres références sont surtout des documents publics où l'on a puisé des informations.

Méthodologie

Elle a été présentée (page 9 - 21) même si elle est discutable à certains endroits. Quelle est la différence entre la socio économie et l'économie. L'économie n'est elle pas déjà une science sociale. Lorsque du point de vue méthodologie l'un fait une distinction entre l'approche socio-économique et l'approche économique l'on peut se poser la question de savoir quel est l'objet de la science économique.

La pertinence des résultats

Certains des problèmes que connaissent les coopératives en Afrique sont mis en évidence avec assez de clarté. Même si l'étude n'est pas appliquée pour étudier des cas concrets, elle peut servir de document de référence dans l'étude des mouvements coopératifs.

Evaluation quantifiée

Présentation

Introduction	9
Développement	8
Conclusion	7
Revue de la littérature	6
Méthodologie	8
Pertinence	8

LES FUITES DES RESSOURCES EN HAUTE VOLTA

CAS DES PELERINAGES

Présentation

Introduction

L'étude a une introduction où le problème est plus ou moins posé. Certes la pertinence de l'étude est évidente mais l'auteur aurait pu insister un peu plus sur ce point. Le document commence par un préliminaire dont la relation avec ce qui suit n'est pas assez évidente. L'objectif de l'étude est définie de façon assez générale (page 12)

Développement

Le texte présente un développement. Les chiffres dont les sources ne sont pas souvent indiquées sont effectivement utilisés pour mesurer les fuites. Il faut cependant noter que le contenu du document dépasse largement le titre et ceci fausse un peu la compréhension. Le titre porte sur le cas des pèlerinages, mais l'on parle de Transferts vers les Ambassades et les Universités que l'on assimile aussi à des fuites. Il y a donc un abus sérieux de langage. On y analyse aussi l'impact de la migration de Burkinabé vers d'autres pays (page 38 à 43).

Conclusion

Le texte a une conclusion qui malheureusement n'est pas une en réalité. Elle porte sur la méthodologie, les limites de l'étude et l'objectif de l'étude.

2 Revue de la littérature

Le document ne fait allusion à aucune étude. Il n'y a donc aucune revue de littérature.

Méthodologie

3 La méthodologie n'est pas présentée. L'étude a utilisé des données secondaires mais curieusement elle parle d'enquête exploratoire (page 46) sans qu'aucune

explication ne soit donnée sur la nature de ces enquêtes. Il faut signaler aussi que des ratios et des comparaisons auraient permis de mieux saisir l'importance du phénomène.

4 Pertinence

Malgré les erreurs de présentation et les confusions, le document demeure un bon document de référence parcequ'il a fait un effort de compilation d'informations qui devaient être éparpillées et que l'on risquait de perdre. Il ne s'agit pas d'un document analytique certes mais il peut servir de base pour des études ultérieures ce que l'auteur même reconnaît.

Evaluation quantifiée

Présentation

Introduction	5
Développement	6
Conclusion	3
Revue de la littérature	2
Méthodologie	3
Pertinence des résultats	7

LES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT DU BURKINA

LA DEPENDANCE EN HERITAGE

Présentation

a) Le document présente une introduction qui porte essentiellement sur la théorie de la dépendance. Cette introduction fait appel à une revue de la littérature où l'on se réfère surtout aux théories de développement ou de sous-développement. L'objectif de l'étude se trouve brutalement posé en passant des théories au cas du Burkina (page 11). Il n'y a donc pas vraiment de problématique. Définition des objectifs.

b) Dans le développement l'on fait référence à une série de statistiques et de faits historiques. Certes l'on peut affirmer que le contrôle du capital et des exploitations était assez grand (page 31). Mais peut on vraiment en déduire que l'économie burkinabé était plus dépendante que les autres. Il semble que l'on a essayé plutôt d'utiliser des données économiques pour justifier des slogans politiques. Une comparaison des indicateurs burkinabé à celles d'autres pays avec les mêmes caractéristiques (agrégats, situation géographique etc...) serait à mon avis une approche plus analytique et scientifique.

Le titre de la conclusion (page 51) " le Burkina vers son indépendance " et le contenu de cette conclusion mettent à nu les limites de l'étude. Il ne s'agit en fait pas de conclusion mais presque d'une motion de soutien au gouvernement.

Revue de la littérature

L'on fait appel énormément aux théories néo-marxistes. Mais leur contribution à la démarche scientifique - identification du problème, définition des objectifs - méthodologie suivie est presque nulle.

3 Méthodologie dispositif de Recherche

L'approche méthodologique n'est explicitée nulle part dans le document on ne dit jamais comment la dépendance serait testée ni quelles sont les indicateurs qui définissent cette dépendance.

4 La pertinence des résultats

Au vu de tout ce qui a été dit plus haut la pertinence des résultats (ces résultats ne sont exprimés clairement nulle part dans le document) est nulle. Ils ne peuvent servir à rien. Les résultats que l'on brandit étaient connus avant d'entreprendre l'étude. En fait l'on a essayé de donner une base économique à des slogans politiques.

Evaluation quantifiée

1 Présentation

a)	Introduction	4
b)	développement	3
c)	conclusion	1
2	Revue de la littérature	3
3	Méthodologie	1
4	pertinence des résultats	2

REVUE ECONOMIQUE ET SOCIALE BURKINABE

n° XV oct 1985

I La CEAO - un aperçu

**KAMADINI OUALI - ESSEC Université de
Ouagadougou**

Présentation physique

Introduction

Le document a une introduction même s'il ne dit pas quel est l'objet de l'étude et même si cette introduction finit par des leçons et conclusions.

Développement (page 7 à 17)

Il faut reconnaître que cette partie ne suit aucune approche précise. Il s'agit de référence et d'une juxtaposition de fait. Comme l'objet de l'étude n'est explicité nulle part, cette partie est difficile à comprendre.

Conclusion

Le document a une conclusion mais en fait cette conclusion était connue au niveau de l'introduction.

Revue de la littérature

Elle n'existe pas. L'on s'attendrait à avoir une revue sur les problèmes d'intégration.

Méthodologie

Elle n'est explicitée nulle part.

Pertinence

Elle se limite à quelques informations générales sur la CEAO. Les résultats en fait s'il y en a , la nécessité d'une répartition équitable des bénéfices, sont connus. En aucun moment l'inégalité n'a été démontrée.

Evaluation quantifiée

Présentation

Introduction	5
développement	5
conclusion	4
Revue de la littérature	2
Méthodologie	3
Pertinence	4

ENQUETE EXPLORATOIRE SUR L'AXE OUADA AKOF SIRPE GNANDERMAN

ESSEC Université de Ouagadougou

1 Présentation physique

Introduction

L'étude commence par les résultats il n'y a pas d'introduction.

Développement

Il est constitué par une description assez intéressante.

Conclusion

Le document présente une conclusion, même si les leçons que l'on présente à ce niveau débordent un peu ce que permettait l'étude.

2 Revue de la littérature

Elle n'existe nulle part. Il s'agit en fait d'une présentation de résultats.

Méthodologie

On ne peut savoir comment les résultats ont été obtenus à moins d'avoir lu au préalable les numéros précédents de la revue.

Pertinence

Les résultats présentent un intérêt certain, même s'ils sont descriptifs ces résultats peuvent donc être utilisés pour une étude plus approfondie.

Evaluation quantifiée

Présentation physique

Introduction	1
Développement	8
Conclusion	7
Revue de la littérature	2
Méthodologie	1
Pertinence	6

MONNAIE ET DOMINATION

**SARAMBE SIBIRI, ESSEC Université de
Ouagadougou**

Présentation physique

Introduction

Le document présente une introduction. Il faut cependant noter que cette introduction est faite sous forme de cours même si elle se termine par des interrogations qui semblent poser l'objet de l'étude.

Développement

Une tentative a été faite pour répondre aux questions posées.

Conclusion

Il y a une conclusion page 58. Elle semble quelque peu coupée du développement

Revue de la littérature

Le sujet se prête à une bonne revue de la littérature. Malheureusement l'auteur n'en a pas faite le cas.

Méthodologie

La méthode d'approche n'a pas été exposée. Les instruments d'analyse n'ont pas été explicités.

Pertinence

L'auteur a répondu aux trois questions (objectifs). Mais il n'y a vraiment rien de nouveau. Le niveau de connaissance sur le sujet est bien au delà des développements faits dans l'étude.

Evaluation quantifiée

Présentaion physique

- Introduction	7
- Développement	7
- Conclusion	6
Revue de la littérature	3
Méthodologie	3
Pertinence	6

document : systèmes alimentaires en zone rurales
à déficits céréaliés cas des provinces
du BAM et du Yatenga (phase 2)

Thombiano Taladidia, C. Soulana et
C. Soulana et C. WATTA CEDRES
Novembre 1986

Présentation

Le document a une introduction d'un paragraphe. Il ne présente ni le problème ni les objectifs de l'étude. Ceux-ci sont supposés être dans d'autres documents. Il aurait été souhaitable qu'ils fussent rappelés.

Il y a un développement assez étoffé présentant les différents résultats d'enquête. Ce développement est plutôt descriptif et pauvre du point de vue analytique. La conclusion de quatre pages est plutôt un résumé des différents résultats avec une recommandation pour une approche nouvelle de l'étude.

2 Revue de la littérature

Il n'y a aucune revue de la littérature à proprement parler. L'étude s'est référée plutôt à quelques documents disponibles sur la région.

3 Le dispositif de Recherche

La présentation est assez succincte. Elle est mélangée à la présentation de la région de l'étude ce qui crée des confusions au niveau du lecteur.

Il n'y a rien de marqué au niveau de l'analyse. En fait la présentation de la méthodologie se limite à une page.

4 La pertinence des résultats

L'aspect très descriptif de l'étude rend difficiles la réponse à cette question. Sur le plan descriptif les résultats ont un intérêt certain . Mais du point de vue analytique il y a donc des réserves.

Evaluation quantifiée

Présentation

a) Introduction	2
b) Développement	6
c) Conclusion	4
Revue de la littérature	2
Méthodologie	2
Pertinence	5

L'ENCLAVE INDUSTRIELLE DE LA SOCIETE SUCRIERE

DE HAUTE-VOLTA

**Thiombiano Taladidia CODESRIA
Octobre 1984**

Présentation physique

Introduction

Le document présente une introduction qui pose la problématique, les objectifs et définit en partie la méthodologie. Les instruments d'analyse par contre ne sont pas bien définis au niveau de la méthodologie.

b) Le développement

L'étude présente un développement même si certaines parties (pages 23-58) ne semblent pas bien s'insérer dans cette partie.

c) La conclusion (156 - 163)

Elle résume les principaux résultats du travail.

Revue de la littérature

Le document aurait gagné en poids scientifique si une revue de la littérature avait été faite sur l'agro-industrie et les firmes transnationales. Ceci aurait permis de mieux mettre en évidence les problèmes.

Les dispositifs de collecte des données

et méthodologie

Le champ de l'étude, les techniques d'investigation tout comme les critères pour sélectionner l'échantillon sont présentés. Mais aucune justification des critères n'a été faite. Le mode de sélection non plus n'est présenté. La taille de l'échantillon reste inconnue.

La pertinence des résultats

Un effort d'analyse a été tenté dans le document. La description du projet est bien faite. Nous pensons qu'une partie des résultats est pertinente même si la méthode scientifique reste à revoir. Certains résultats découlent quelque peu d'à priori mais pas d'une démarche vraiment scientifique

Evaluation quantifiée

Présentation physique

a)	Introduction	8
b)	Développement	7
c)	Conclusion	7
Revue de la littérature		4
Méthodologie		6
Pertinence des résultats		7

SYSTEME ALIMENTAIRE AU BURKINA FASO

Thombiano Taladidia
C Some, CEDRES
Avril 1986

Présentation

Introduction

L'étude présente un avant propos qui ne peu être vraiment assimilé à une introduction. L'avant- propos est suivi d'une présentation du Burkina et l'objet de l'étude n'est abordé que dans la section 1 - 2. En fait cette première partie pourrait être assimilée à une introduction.

Développement

L'étude comprend deux parties - Une première portant sur la ville de Ouaga et l'autre sur le milieu rural. Pour chacune des deux parties, il y a un développement.

Conclusion

Chaque partie a une conclusion (168-176) pour la première partie- et (414 - 417) pour la deuxième partie - chaque conclusion résume les principaux résultats de chaque partie.

Revue de la littérature

Elle est assez limitée. Il aurait été intéressant de discuter les causes de la faim. Il existe une littérature abondante à ce sujet.

Méthodologie

Les dispositifs d'enquête pour les deux parties sont présentées même si la méthode d'échantillonnage n'est pas explicite.

Pertinence

Le document est très descriptif; il n'est pas assez analytique. Les informations sont assez intéressantes. Elles peuvent servir de référence. Mais la faiblesse de l'aspect analytique fait que l'on se demande si les objectifs ont été atteints.

Evaluation quantifiée

Présentation

Introduction	5
Développement	9
Conclusion	8

ETUDE DE PREFACTIBILITE DU MARCHE

CENTRAL DE OUAGADOUGOU

Tome 1

Présentation physique

- Introduction

Le document présente une introduction (page 3 - 6). Cette introduction définit l'objectif de l'étude et présente la méthodologie de l'étude.

Développement

A ce niveau on retrouve les principaux résultats des enquêtes. Cette partie présente des tableaux assez détaillés sur les différentes activités faites sous les halles (boucherie, pêcheurie, légumes et fruits etc...) les coûts des loyers, les chiffres d'affaires moyens etc... ont été calculés.

Conclusion

Elle est assez brève (page 49) et ne résume pas assez bien les différents résultats.

2 Revue de la littérature

Il n'y a pas de revue de la littérature. Le document est plus une présentation de résultats d'enquête.

3 Méthodologie

Une tentative a été faite pour présenter le dispositif d'enquête. La méthode de choix de l'échantillon (combinaison de choix raisonné et choix aléatoire). Mais l'échantillon et le type d'information recherchés n'ont pas été décrits. Il est difficile de savoir s'il y a eu des biais ou pas.

4 Pertinence

Des informations chiffrées sont données dans le développement. Ces informations permettent d'apprécier le volume d'activité sous les halles ce qui était l'objectif de l'étude dans cette phase. Sous réserve d'absence de biais nous pouvons conclure que les résultats sont pertinents.

Evaluation quantifiée

Présentation

- introduction	6
- développement	9
- conclusion	6

Revue de la littérature	5
méthodologie	6
pertinence	8

Tome 2

Le tome deux est un prolongement du tome 1. L'objectif est le même. Seule la population étudiée diffère. Ici il s'agit des commerçants et des clients

Présentation physique

Introduction

Le document se réfère au tome 1.

Développement

Il existe un développement avec beaucoup d'information quantifiée.

Conclusion

Cette partie a sa conclusion et une conclusion générale pour les deux tomes.

Revue de la littérature

Il n'y en a pas. Il s'agit de résultats d'enquête.

Méthodologie

Il y a un problème ici. Il n'a jamais été dit comment commerçants et clients ont été choisis. Ceci est très important pour cette partie qui a une enquête où l'on demande les opinions. Il serait souhaitable de présenter le questionnaire pour que l'on sache qu'il n'a pas été biaisé.

Pertinence

Il est difficile de se prononcer sans avoir des éléments de réponses aux questions soulevées plus haut (méthodologie). Il existe néanmoins des résultats qui seraient intéressants s'il n'y a pas de biais.

La conclusion semble quelque peu forte. Pour une étude de préfactibilité l'auteur devrait analyser les avantages et les inconvénients de façon explicite. Il ne devrait pas s'arrêter aux opinions des clients et commerçants.

Evaluation quantifiée

Présentation physique

introduction	-
développement	8 sous conditions
conclusion	7
Revue de littérature	ne s'applique pas
méthodologie	3
pertinence	7 sous conditions

LA FONCTION DU PERSONNEL AU BURKINA

Présentation physique

Introduction

Le document présente une introduction (pages 8 - 20) qui pose le problème et définit les objectifs de l'étude. Les sources des informations sont aussi définies (page 19).

Développement

Il couvre les pages 21 à 143 et est structurée en deux parties. La première porte sur l'environnement de la fonction du personnel, la deuxième sur la fonction du personnel dans les entreprises industrielles.

Conclusion

Chacune des parties a une conclusion partielle. Le document même a une conclusion générale qui résume les principaux résultats de l'analyse. (144 - 148)

Revue de la littérature

Elle est largement faite aussi bien en introduction que dans le développement. Les sources sont assez diversifiées.

Méthodologie

Elle est exposée dans l'introduction. Les questionnaires et entretiens sont en annexes. L'échantillon devrait couvrir toutes les entreprises industrielles de plus de cinquante salariés. Finalement il couvre 18 sur 20 entreprises.

Pertinence

Les résultats des enquêtes sont exposés. Ils sont analysés contrairement à ce qui a été observé dans les autres documents. Ceci confère une dimension particulière à ce document qui est totalement différent des

des autres. Les résultats semblent assez pertinents même si certaines analyses sont entachées d'idéologie.

Evaluation quantifiée

Présentation physique

Introduction	9
Développement	9
Conclusion	8
Revue de la littérature	9
Méthodologie	8
Pertinence	9

REVUE ECONOMIQUE ET SOCIALE BURKINABE

XVIIe

Le document comprend 5 articles et deux annexes. Le 5e article est en fait un compte rendu de Mission.

Présentation physique

Introduction

Aucun des 4 articles n'a une introduction bien claire où l'on définit la problématique et les objectifs de l'étude.

Développement

Chacun des articles a un développement. Mais l'impression générale est que dans deux cas sur quatre ce développement est mené sous la forme d'un cours (2 - 24). Ces deux articles en fait sont faits par un spécialiste d'éducation et un gestionnaire.

Conclusion

Chaque article a une conclusion assez sommaire. Cette conclusion reprend généralement les principaux résultats et fait des recommandations dans certains cas (2)

Revue de la littérature

Elle est limitée dans les quatre études de façon générale. Mais l'article sur la gestion des projets de développement malgré son caractère de cours fait une bonne revue de la littérature.

Méthodologie

Le premier article présente des modèles sans justifier sérieusement le choix des modèles. Il semble qu'il y a placage de modèles plus qu'un choix rigoureux de modèle. Les autres articles n'explicitent pas leur approche. Aucun des sujets n'a eu recours à des enquêtes.

Pertinence

De façon générale, le n° fournit des informations. Mais il ne semble pas qu'un des articles ait vraiment contribué à mieux comprendre une situation assez particulière. La pertinence du document semble donc être limitée.

Evaluation quantifiée

Présentation physique

Introduction	6
Développement	6
Conclusion	7
Revue de la littérature	6
Méthodologie	4
Pertinence	5

Documents retenus

1. Revue CEDRES

- * n° VII Décembre 1981 "le rôle des coopératives dans le développement"
- * n° X Octobre 1983 : Commerce International et Développement du Tiers Monde = quelques éléments de réflexion
- * n° XI Février 1984 = le Nouvel Ordre Economique International : Espoir ou Mirage à l'aube du troisième millénaire
- * XIII Mars 1985 : "Transport et Développement au Burkina Faso"
- * XV Octobre 1985 : CEA0 : un aperçu
- * XVI janvier 1986 : les problèmes du développement au BURKINA
- * n° XVII juin 1986. Capacité contributive des pays les moins avancés et intégration économique : une analyse synchrone

2. Ouvrages et publications

*** Ouvrages**

Initiation à la statistique descriptive : cours
et exercices corrigés . P. BOREY
 1981 T. THOMBIANO

- L'enclave industrielle : société sucrière de
Haute Volta T. Thombiano 1984

*** Publications**

- l'économie de l'Afrique de L'Ouest : crois-
sance et développement comparés
 K. OUALI octobre 1983
- Transports routiers et développement socio-
économique en Haute Volta
groupe d'étude et de recherche nouvelles
transport Avril 1984
- les fuites des ressources en Haute Volta : cas
des pèlerinages H. KABORE
- Pénétration des produits industriels en milieu
rural au Burkina Faso janvier 1986
- Les systèmes alimentaires au Burkina Faso
 T. THOMBIANO . KOULIDIATI
 C. SOME Avril 1986
- La fonction du personnel au Burkina Faso
 J.C QUERE Mai 1986
- Etude de préféabilité du marché central de
Ouagadougou
OUEDRAOGO GUEDAI JACQUES - S SOULAMA C.WETTA
octobre 1986
- Systèmes alimentaires en zones rurales à défi-
cits
T. THOMBIANO. S. SOULAMA C. WETTA
 novembre 1986

ANNEXE E

LE PROJET DE RECHERCHE

//))
// PRESENTATION DU PROJET DE RECHERCHE

INTRODUCTION

Le projet de recherche que nous avons l'honneur de vous présenter s'intitule :

"Place et rôle des organisations de type coopératif dans les Etats de l'Afrique de l'Ouest".

Le problème de la place et du rôle des coopératives dans le développement socio-économique des pays en voie de développement semble revenir d'actualité, notamment avec les efforts déployés par les états d'Afrique de l'Ouest, singulièrement par le Burkina Faso, pays peu nanti de ressources exportables, pour s'organiser en vue de parvenir à l'autosuffisance alimentaire grâce à un développement autocentré.

L'histoire du mouvement coopératif en Afrique - "francophone" comme "anglophone" - est faite d'une succession de "succès" et "échecs" comme d'ailleurs celle du mouvement coopératif en Europe Occidentale depuis un siècle et demi et on pourrait douter de ce fait de son aptitude à jouer un rôle efficace dans les transformations économiques et sociales ; c'est du reste ce que semblent révéler sur ce sujet les recherches suivantes :

. GENTIL (Dominique) "les pratiques coopératives en milieu rural africain" C.E.D.E.C. Université de Sherbrooke - Québec Canada 1979.

. Coopération et Développement : "Que faire de la formule coopérative en Afrique ? N° 15 - mars-avril 1967,

. BELLONCLE (Guy) : "coopérative et développement en Afrique de l'Ouest Sahélienne" CEDEU Sherbrooke-Québec et L'Harmattan, Paris 1975,

. OUEDRAOGO (Bernard Lédée) "Les groupements précoopératifs au Yatenga - Burkina Faso - Thèse Paris 1977.

. PEYPERA (Jacques) "Les coopératives de crédit en Afrique de l'Ouest : essai d'approche socio-économique" Thèse de l'Université de Sherbrooke, C.E.D.E.C. - L'Harmattan.

L'objectif principal de ce projet de recherche est d'étudier les conditions de développement des coopératives au sein d'un état en voie de développement, en particulier au regard de l'administration, de la législation, de la formation, de la gestion, de la planification, de la coopération internationale, etc.

l'esprit même, et donc la logique de développement du mouvement coopératif qui postule la spontanéité et l'autonomie de gestion". Une telle situation pouvait-elle favoriser la mobilisation des agriculteurs pour le développement ?

L'objectif de notre démarche n'est pas ici dans ce qui est une recherche universitaire, d'ordre scientifique, et non pas un rapport administratif d'ordre politique, de faire des propositions nouvelles qui pourraient apporter la solution miracle à ce problème ; il s'agit fondamentalement d'approfondir une analyse socio-économique sur les aspects et les fonctions des organisations de type coopératif dans les pays en voie de développement en s'appuyant particulièrement sur ceux d'Afrique de l'Ouest ; autrement dit, il s'agit de chercher d'abord ce qui motive et ce qui intéresse les acteurs du mouvement coopératif, ce qui les incite à s'engager d'une façon ou d'une autre dans la constitution et la mise en oeuvre d'organisations coopératives, et ce qui peut conduire à en faire de véritables "agents de développement" ; telles sont les orientations principales du présent projet.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

A travers les orientations ci-dessus indiquées, on peut résumer les objectifs de ce projet en trois points essentiels :

- Expliciter la méthodologie de l'analyse socio-économique pour qu'elle soit directement applicable au cas du Burkina Faso et de pays voisins similaires.
- Rechercher les sources éventuelles et les formes dites souvent "précoopératives" du mouvement coopératif aussi bien dans la tradition que dans l'histoire récente.
- Etudier quelques réalisations caractéristiques d'un mouvement coopératif spontané et "authentique"

Etant donné l'intérêt que l'administration du développement accorde aux organisations de type coopératif, ce projet qui part d'une approche théorique et insuffisamment pratiquée, mais fort intéressante, et d'actualité, a l'intention d'être, dans sa phase finale d'exécution, un document de référence pour les autorités administratives et développementales des pays concernés, qui sont actuellement à la recherche de voies authentiques pour le mouvement coopératif national et international.

METHODES DE RECHERCHE

L'approche qui nous semble la plus pertinente pour préciser "la place et le rôle des organisations de type coopératif dans les Etats d'Afrique de l'Ouest" est l'approche socio-économique ; celle-ci met en évidence l'interaction profonde des structures sociales et des phénomènes économiques, envisagés non seulement dans le fonctionnement de l'activité économique, dans des conditions données, mais surtout dans la transformation des structures économiques et sociales, au cours d'une évolution plus ou moins longue et rapide ; le problème du développement, c'est en effet avant tout le problème du passage d'un stade à un autre du système socio-économique dominant, voire d'un système à un autre, aussi bien du point de vue du "mode de production" proprement dit que de celui de l'ensemble des aspects et des relations caractéristiques de la "formation économique et sociale" ; en somme, il faut caractériser ces agents économiques par leur place à la fois dans l'économie et dans la société, dans le processus complet de production, circulation, répartition et consommation en dégagant la façon spécifique dont ces coopératives forment, s'approprient et réengagent les "surplus" nés de l'activité productive.

L'application scientifique, rigoureuse de cette méthode nécessitera au préalable la constitution d'une banque de données sur diverses formes de coopératives convenablement choisies au Burkina Faso et dans les pays voisins ; l'existence d'une telle banque est liée à la collecte des données de base ; certains organismes de recherche et d'encadrement du monde rural par exemple, ont déjà produit des rapports plus ou moins complets sur le fonctionnement de coopératives ; ces documents seront recherchés, consultés et analysés par les chercheurs dudit projet ; dans la majorité des cas, les données sur les coopératives sont à constituer par la technique de l'enquête de terrain ; dans sa phase pratique, l'enquête pourra prendre les formes suivantes :

- entretiens directs ou indirects auprès d'agents économiques concernés,
- interview combinée avec des questionnaires pour une saisie parfaite des éléments qualitatifs et quantitatifs,
- enregistrement d'éléments matériels à inventorier ou à évaluer,
- au besoin, un enregistrement au magnétophone de l'entretien pourra être fait.

En ce qui concerne le champ territorial de l'enquête, tout le Burkina Faso est à première vue intéressé, c'est-à-dire environ 30 provinces ; mais nous retiendrons dans une première phase un certain nombre d'entre elles sur la base d'éléments suivants :

- caractère plus ou moins homogène des activités économiques,
- potentialités économiques connues,
- nationalités, coutumes ou genre de vie comparables,
- date d'implantation des coopératives.

Nous élargirons ensuite l'enquête aux autres provinces du Burkina Faso, et à celles des pays voisins.

L'enquête sera menée selon le programme de travail suivant :

- détermination d'un plan général d'observation à remettre aux enquêteurs,
- élaboration de projets de questionnaires et de guides d'entretien,
- construction de l'échantillon de provinces et de zones à observer,
- recrutement et formation des enquêteurs,
- visite exploratoire de terrain,
- test des questionnaires et des guides d'entretien par les enquêteurs,
- mise au point définitif des questionnaires et guides d'entretien.

Dès la fin des travaux d'enquête, interviendra la phase de dépouillement et de traitement des données recueillies ; compte tenu de l'utilité de l'ordinateur à ce niveau comme outil de travail, il sera opportun de traiter ces données, du moins une partie, dans le centre de calcul de notre établissement.

FORMATION EN RECHERCHE

Dans sa phase d'exécution, le présent projet se verra allouer un budget et un cadre pédagogique qui s'articule autour de deux points essentiels :

- l'initiation des étudiants à la recherche socio-économique sur le terrain et la formation d'étudiants au Canada : ce projet intéressera deux catégories d'étudiants : les étudiants en Doctorat de troisième cycle travaillant dans la spécialité "coopératives et développement" et qui s'intégreront dans l'équipe de recherche de ce projet, et les étudiants de 4^e année de sciences

économiques (option Planification) dont le projet retiendra quatre en vue d'une formation en économie coopérative à l'issue de leurs études à l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques.

La coopération entre enseignants-chercheurs nationaux et enseignants chercheurs canadiens dans le cadre d'une formation à la maîtrise des outils de base de la recherche scientifique ; le projet prévoit l'organisation de mission d'enseignement et de recherche pour chercheurs canadiens au Burkina Faso et pour chercheurs burkinabè au Canada en "socio-économie coopérative".

AFFILIATION A UNE INSTITUTION ET PERSONNEL AFFECTE A LA RECHERCHE

Ce projet sera exécuté dans le cadre du CEDRES (Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherches Economique et Sociale), institut de recherche de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Ouaga. Cet institut qui est animé entre autres par les chercheurs du présent projet de recherche, a dix ans d'existence et a déjà eu à accueillir des projets de recherche touchant aux problèmes économiques du Burkina Faso (financés par le CRDI).

Les chercheurs qui sont en mesure de prendre part à ce projet de recherche "COOPERATIVES ET DEVELOPPEMENT" ont dans des conditions et des universités différentes eu l'occasion de publier des travaux sur l'ensemble des questions soulevées ; d'autres ont étudié des sujets plus vastes concernant le développement du Burkina où les coopératives ont une place et un rôle.

Par ailleurs, d'autres chercheurs ou apprentis-chercheurs doivent les rejoindre pour former l'ensemble de l'équipe, parmi les étudiants de 4e année de l'ESSEC qui ont étudié l'économie coopérative et surtout parmi les étudiants en Doctorat de troisième cycle qui choisiront l'option "coopérative et développement".

.....

1°) Directeur de recherche, responsable du projet

Souleymane SOULAMA

Qualifications

- Docteur en "Socio-économie du Développement" de l'Université de Lille I
- Assistant à l'ESSEC.

Publications

- "Socio-économie d'une expérience de Développement en Haute Volta - Aménagement et mise en valeur des Vallées des Volta" - Thèse Lille 1982
- Développement rural et transformations sociales dans les zones onchocerquémennes en Haute Volta - Mémoire de DEA Lille I 1978

Tâche dans le Groupe

- . Direction générale de la recherche
- . Participation personnelle aux recherches théoriques et aux enquêtes sur le terrain
- . Responsable de la rédaction et de la présentation du rapport final.

2°) Conseillers principaux de recherche

Tâches dans le groupe

- . Orientation de la recherche, notamment sur l'analyse socio-économique des organisations de type coopératif dans les pays en voie de développement, en Afrique de l'Ouest.
- Participation aux groupes de discussions et d'enquêtes,
- Conseiller à l'élaboration des rapports scientifiques.

Jacques PEYREGA

Qualifications

Professeur (agrégé) de sciences économiques à l'ESSEC, Université de Ouagadougou. Enseignant-chercheur, chargé du cours d'économie coopérative à l'ESSEC. Ancien Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Coopératives à l'Université de Bordeaux I.

Publications

- L'organisation coopérative dans le capitalisme contemporain. Centre d'Etudes et de Recherches Coopératives Bordeaux I 1977,
- Les coopératives agents de développement, essai d'analyse socio-économique. Revue CEDRES N° VII - ESSEC Décembre 1981
- coopérations et autogestion dans un environnement capitaliste : nécessité d'une animation sociale - Editions coopératives Albert Saint Martin Laval (Québec) 1979.

Taladidia THIOMBIANO

Qualifications

- Docteur ès sciences économiques - Directeur du CEDRES
- Maître assistant à l'ESSEC

Publications

- problématique socio-économique du développement : le cas de la Haute Volta : Thèse Paris 1975
- les artisans ruraux formés de la Volta Noire : impact socio-économique. rapport d'enquête sur la réinsertion des artisans ruraux après formation Ouagadougou 1983.

Bernard Lédéa OUEDRAOGO

Qualification

- Docteur III^e cycle en sciences sociales du développement - Université René DESCARTES de Paris - Secrétaire Général de l'Association "SIX S" Yatenga.
- Ingénieur principal de la Formation des Jeunes Agriculteurs.

Publications

- Les groupements précoopératifs au Yatenga - Thèse Paris 1977.
- Associations coopératives traditionnelles et développement moderne. Education en Afrique ACCT-INEF Paris 1981.
- L'association "SIX S" Use l'arbre de la culture sèche en Yatenga et au Sahel.
- Vie économique et Sociale burkina faso CEDRES-Etudes N° VII décembre 1981

Lilibzanga Francis GAMSORE

Qualifications

- Docteur de III^e cycle en économie rurale et agroalimentaire
- Assistant à l'ESSEC.

Publications

- L'administration du développement agricole en Haute Volta.
Thèse de III^e cycle - Université de Montpellier Décembre 1983
- L'administration du développement agricole en Haute Volta - Mémoire DEA
Université de Montpellier Octobre 1987.

Guéda Jacques OUEDRAOGO

Qualifications

- Docteur de III^e cycle en "Monnaie, Finance, Banque" - Université de Paris II - Assistant à l'ESSEC

Publications

Monnaie endogène et épargne dans une économie en voie de développement.
Thèse III^e cycle Université Paris II 1985. Les politiques de normes
monétaires mémoire DEA - Paris II 1982 - Projet de reconstruction du
marché central de Ouagadougou - CEDRES-ESSEC Ouagadougou 1986.

3°) Conseillers de recherche

Tâches dans le groupe

- . Animer et coordonner la réalisation des différentes phases de la recherche.
- . Rassembler la documentation existante, au Burkina
- . Programmer et organiser les études et enquêtes sur le terrain.

Théodore Tikouka OUEDRAOGO

Qualifications

- Diplômé en Economie coopérative du Centre d'études en économie coopérative de l'Université de Sherbrooke (Québec) Canada,
- Diplômé en Administration des Affaires de l'Université de Sherbrooke (Québec) Canada. Ancien Inspecteur régional de la Coopération de Ouagadougou, puis chef du service d'administration de la Coopération à la Direction Générale du Développement.

- Conseiller des Affaires Economiques, responsable du projet Epargne et crédit à la C.E.A.O à Ouagadougou.

Publications

- Projet de développement et de promotion de l'épargne et du crédit villageois dans les Etats de la CEA0. Ouagadougou 1982 (74 pages).

4°) Etudiants chercheurs

Collaborateurs de recherche, étudiants en II^e cycle (Maîtrise) ou en III^e cycle (Doctorat) participent d'une part aux enquêtes sur le terrain, d'autre part rédigent des rapports de recherche sous forme de mémoires.

LIENS AVEC LES ORGANISMES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS

Notre projet suscité l'intérêt des Ministères et Organismes ci-après :

- Ministère de la QUESTION PAYSANNE et ses structures,
- Ministère de l'AGRICULTURE et de l'ELEVAGE et ses structures,
- Ministère de la Planification et du Développement Populaire,
- Ministère de la Promotion Economique,
- Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique,
- CEDRES : Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherches Economique et Sociale,
- Université de Ouagadougou.

Ces ministères et organismes sont prêts à nous accorder dans la limite de leurs possibilités, des moyens surtout matériels et humains pour ce projet, notamment une infrastructure de recherche.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

CEDRES

BUDGET PREVISIONNEL (JUSTIFICATIFS)

Ce budget est conçu pour une durée de 3 ans à compter de septembre 1987 et comporte dix chapitres. Certains chapitres ont été explicités comme ci-dessous.

I - FRAIS DE PERSONNEL NATIONAL BURKINABE

Ce personnel est composé d'un chercheur en chef, de deux assistants associés, de 4 assistants de recherche et une secrétaire de direction bilingue (Anglais-français). Le chercheur en chef comme les assistants associés sont tous enseignants-chercheurs à l'ESSEC-CEDRES de l'Université de Ouagadougou. (cf. C.V.). Les assistants de recherche sont des étudiants de DEA, de 3e cycle.

II - FRAIS DE COOPERANTS CANADIENS

Le projet prévoit un volet formation fait en particulier de voyage d'étude et de formation d'enseignants et d'étudiants burkinabè au Canada (chaque année pendant 3 mois pour les enseignants, 9 mois pour les étudiants). D'autre part des missions d'enseignements et recherche sont programmées pour les coopérants canadiens au Burkina Faso.

III - COUTS DES OPERATION DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN

Il s'agit de tous les coûts occasionnés par le déroulement des enquêtes de terrain, coûts des enquêteurs, des suivis des locations de véhicule etc...

IV - RECHERCHE AU NIVEAU SOUS REGIONAL

La recherche a une dimension sous régionale et amène les chercheurs à travailler en collaboration avec les centres de recherche des pays limitrophes : Côte d'Ivoire, Niger, Mali, Bénin, Togo, Ghana ou le 4 sous-région Sénégal.

V - TRANSPORT LOCAL, COOPERANTS CANADIENS

Il s'agit des frais de transport des coopérants canadiens durant la formation d'enseignement et de recherche au Burkina Faso.

VI - ANALYSE DES DONNEES

VII - MATERIAUX ET EQUIPEMENTS

VIII - VOYAGES D'ETUDES DES ENSEIGNANTS BURKINABE AU CANADA

IX - VOYAGES D'ETUDES DES ETUDIANTS-CHERCHEURS BURKINABE AU CANADA

Les rubriques 8 et 9 sont les répondants financiers du volet formation (côté burkinabè).

X - INTEGRATION DES FEMMES AU PROGRAMME DE RECHERCHE EN DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE

Aujourd'hui dans les économies sahéliennes meurtries par des années de sécheresse successive, il n'est plus question de sous estimer le rôle combien important des femmes dans la production agricole. Face à l'émigration des hommes, elles sont de plus en plus nombreuses ces femmes qui doivent faire face aux contraintes de survie du groupe familial en attendant l'arrivée d'hypothétiques revenus migratoires ? Pour la diversification des sources de revenu, nombre d'activités productives villageoises sont entreprises par les femmes : élevage de ruminants, de volaille, cultures maraichères... Ces activités se développent de plus en plus dans le cadre de groupement villageois et sont soumises à de nombreuses contraintes (étroitesse de marché ou surproduction) qui empêchent parfois leur épanouissement.

Il s'agira dans ce volet du projet relatif aux femmes, d'identifier dans cinq régions tests du Burkina Faso des activités entreprises par les femmes et d'en assurer l'encadrement et le suivi.

PROJET COOPERATIVES ET DEVELOPPEMENT

BUDGET PREVISIONNEL

	Contributions	
	CRDI	UNIVERSITE-CEDRES
I - <u>Frais de personnel national (burkinabè)</u>	7 920 000	4 800 000
A - chercheur en chef		
B - Assistants associés		
D - Assistants de recherche		
E - Assistants de secrétariat et d'adminis- tration		
II - <u>Frais coopérants canadiens : contribution au logement pendant leur mission au Burkina Faso</u>		4 050 000
III - <u>Coûts des opérations de recherches sur le terrain</u>	17 715 000	5 800 000
A - Enquêtes collectes des données		
B - Suivis		
IV - <u>Recherches au niveau sous régional : missions de recherche auprès des centres de recherches des pays voisins en vue de la coordination régionale du projet</u>		
A - Côte d'Ivoire, Niger, Mali, Bénin, Togo, Ghana.....	150 000	1 110 000
B - Sénégal	200 000	1 110 000
V - <u>Transport local, coopérants canadiens</u>		1 110 000
VI - <u>Analyse des données : récapitulatif, ment des données dans le cadre du projet, profil des autres centres et institutions de recherches associées</u>		1 110 000